

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE YELLOW MÉDIA INC. (AUPARAVANT LE FONDS DE REVENU PAGES JAUNES)

31 décembre 2010

### Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant .....	2
Bilans consolidés .....	3
États consolidés des résultats .....	4
États consolidés du résultat étendu .....	5
États consolidés des capitaux propres .....	6-7
États consolidés des flux de trésorerie .....	8
Notes complémentaires .....	9-48

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Yellow Média inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Yellow Média inc. (auparavant le Fonds de revenu Pages Jaunes), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009, et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Yellow Média inc. aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Le 9 février 2011  
Montréal (Québec)

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 10800

**Bilans consolidés****Aux 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens)

	2010	2009
		(après ajustement <sup>1</sup> )
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 848 \$	36 170 \$
Liquidités soumises à restrictions (note 4)	35 477	-
Débiteurs	216 768	215 356
Charges payées d'avance	7 298	6 480
Frais de publication reportés et autres actifs	109 322	130 844
Impôts futurs (note 16)	40 657	28 812
	<b>443 370</b>	<b>417 662</b>
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	9 701	8 358
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	112 445	95 425
AUTRES ACTIFS	6 845	3 111
PLACEMENTS COMPTABILISÉS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 7)	64 503	34 977
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (note 25)	6 145	2 612
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (note 8)	2 123 776	2 008 499
ÉCART D'ACQUISITION (note 9)	6 508 984	6 342 580
IMPÔTS FUTURS (note 16)	24 479	28 382
	<b>9 300 248 \$</b>	<b>8 941 606 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	263 170 \$	210 065 \$
Dividendes à payer	27 820	34 220
Produits reportés	112 839	104 662
Instruments financiers dérivés (note 25)	-	76
Impôts futurs (note 16)	71 064	34 248
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 12)	3 669	2 254
	<b>478 562</b>	<b>385 525</b>
CRÉDITS REPORTÉS	21 165	23 452
IMPÔTS FUTURS (note 16)	197 179	106 253
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 11)	101 474	94 404
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (note 25)	-	719
CONTREPARTIE REPORTÉE (note 3)	14 567	-
DETTE À LONG TERME (note 12)	2 218 203	2 225 720
INSTRUMENTS ÉCHANGEABLES ET CONVERTIBLES (note 13)	319 029	83 886
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 14)	446 725	472 777
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE YELLOW MÉDIA INC.	5 450 691	-
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIÉTAIRES DU FONDS	-	5 224 740
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 15)	52 653	324 130
	<b>9 300 248 \$</b>	<b>8 941 606 \$</b>

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 2.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé au nom de Yellow Média inc.



Marc L. Reisch, administrateur



Stuart H.B. Smith, administrateur

## États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2010	2009 (après ajustement <sup>1</sup> )
Produits	1 679 860 \$	1 639 884 \$
Charges d'exploitation	781 016	746 446
Coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque	48 529	-
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	850 315	893 438
Amortissement	270 117	142 414
Coûts liés aux acquisitions (note 24)	30 539	-
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000
Frais de restructuration et charges spéciales (note 24)	33 903	40 316
Bénéfice d'exploitation	515 756	395 708
Frais financiers, montant net (note 23)	144 796	114 600
Gain à la cession réputée d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 3)	(2 374)	-
Gain à la cession d'une filiale (note 5)	(2 338)	-
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2, impôts sur les bénéfices et quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	375 672	281 108
Dividendes sur actions privilégiées de séries 1 et 2	21 171	22 427
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	354 501	258 681
Charge d'impôts (note 16)	60 527	42 710
Quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	19 939	7 089
<b>Bénéfice net</b>	<b>274 035 \$</b>	<b>208 882 \$</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux éléments suivants :</b>		
Actionnaires de Yellow Média inc. <sup>2</sup>	271 042 \$	204 255 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	(16 190)	552
Porteurs des actions privilégiées des séries 3, 5 et 7	19 183	4 075
	<b>274 035 \$</b>	<b>208 882 \$</b>
Bénéfice de base par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	0,53 \$	0,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par action (note 19) <sup>3</sup>	503 111 679	510 658 375
Bénéfice dilué par action attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	0,47 \$	0,36 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action (note 19) <sup>3</sup>	640 050 287	612 387 219

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 2.

<sup>2</sup> Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de Yellow Média inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comprend le bénéfice net attribuable aux propriétaires du Fonds pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010.

<sup>3</sup> Les données comparatives se rapportent aux parts de fiducie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2010	2009
		(après ajustement <sup>1</sup> )
<b>Bénéfice net</b>	<b>274 035 \$</b>	<b>208 882 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes :</b>		
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>2</sup>	-	151
Perte nette sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures, portée aux résultats au cours de l'exercice <sup>3</sup>	<b>348</b>	3 507
Variation des gains et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	<b>348</b>	3 658
(Perte) gain non réalisé(e) sur le placement disponible à la vente au cours de l'exercice <sup>4</sup>	<b>(193)</b>	418
Variation (de la perte) du gain non réalisé(e) sur les actifs financiers disponibles à la vente	<b>(193)</b>	418
Perte non réalisée à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements à l'étranger	<b>(7 922)</b>	(15 941)
Perte cumulative non réalisée à la conversion d'un établissement étranger autonome portée aux résultats au cours de l'exercice par suite de la cession	<b>1 172</b>	-
Perte cumulative non réalisée à la conversion d'un placement étranger comptabilisé à la valeur de consolidation portée aux résultats au cours de l'exercice à la suite de la cession réputée	<b>5 633</b>	-
Variation des gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements étrangers	<b>(1 117)</b>	(15 941)
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(962)</b>	<b>(11 865)</b>
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>273 073 \$</b>	<b>197 017 \$</b>
<b>Total du résultat étendu attribuable aux éléments suivants :</b>		
Actionnaires de Yellow Média inc. <sup>5</sup>	<b>272 705 \$</b>	192 390 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	<b>(18 815)</b>	552
Porteurs des actions privilégiées des séries 3, 5 et 7	<b>19 183</b>	4 075
	<b>273 073 \$</b>	<b>197 017 \$</b>

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 2.

<sup>2</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant (66 \$ en 2009).

<sup>3</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 164 \$ (1,4 M\$ en 2009).

<sup>4</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant (néant en 2009).

<sup>5</sup> Le total du résultat étendu attribuable aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 comprend le total du résultat étendu attribuable aux propriétaires du Fonds jusqu'au 31 octobre 2010.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars canadiens)

	2010									
	Capital-actions					Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 18)		Déficit	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Yellow Média inc.	Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle (note 15)
	Actions ordinaires (note 17)	Actions privilégiées (note 17)	Composante capitaux propres des instruments échangeables et convertibles	Actions restreintes	Surplus d'apport					
Solde au 31 décembre 2009	6 062 039 \$	- \$	3 618 \$	(72 898) \$	128 226 \$	(2 734) \$	(893 511) \$	5 224 740 \$	- \$	
Incidence de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	-	324 130	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010, après ajustement	6 062 039 \$	- \$	3 618 \$	(72 898) \$	128 226 \$	(2 734) \$	(893,511) \$	5 224 740 \$	324 130 \$	
Émission d'actions privilégiées de série 7 (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	9 750	
Reclassement découlant de la conversion en société par actions (note 17)	-	333 880	-	-	-	-	-	333 880	(333 880)	
Réduction du capital (note 17)	(2 000 000)	-	-	-	2 000 000	-	-	-	-	
Émission (échanges) d'actions	17 799	(5 000)	-	-	810	-	-	13 609	-	
Obligations liées aux options sur actions attribuées	-	-	-	-	442	-	-	442	-	
Actions restreintes (note 20)	-	-	-	(14 491)	19 352	-	-	4 861	-	
Actions restreintes dont les droits sont acquis (note 20)	-	-	-	9 254	(9 254)	-	-	-	-	
Rachat de débentures échangeables (note 13)	-	-	(3 618)	-	3 618	-	-	-	-	
Option sur instruments échangeables et convertibles (note 13)	-	-	10 139	-	-	-	-	10 139	-	
Acquisitions d'entreprises (note 3)	-	-	-	-	-	-	-	-	73 054	
Augmentation de la participation dans une filiale	-	-	-	-	(3 315)	-	-	(3 315)	(1 586)	
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	-	1 663	-	1 663	(2 625)	
Dividendes sur actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	(402 719)	(402 719)	-	
Bénéfice net pour l'exercice	-	-	-	-	-	-	274 035	274 035	-	
Perte nette attribuable à la part des actionnaires sans contrôle liée à des placements	-	-	-	-	-	-	16 190	16 190	(16 190)	
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	-	-	-	-	-	-	(22 834)	(22 834)	-	
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>4 079 838 \$</b>	<b>328 880 \$</b>	<b>10 139 \$</b>	<b>(78 135) \$</b>	<b>2 139 879 \$</b>	<b>(1 071) \$</b>	<b>(1 028 839) \$</b>	<b>5 450 691 \$</b>	<b>52 653 \$</b>	

## États consolidés des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009

(en milliers de dollars canadiens)

								2009	
	Avoir des porteurs de parts (note 17)	Composante capitaux propres des débitures échangeables	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu) (note 18)	Déficit	Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Fonds	Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle (note 15)	
Solde au 31 décembre 2008	6 144 416	\$ 12 542	\$ (58 303)	\$ 79 575	\$ 9 131	\$ (625 869)	\$ 5 561 492	\$ -	
Émission de parts	43	-	-	-	-	-	43	-	
Parts restreintes (note 20)	-	-	(29 786)	1 946	-	-	(27 840)	-	
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 20)	-	-	15 191	(15 191)	-	-	-	-	
Rachat de parts (note 17)	(82 420)	-	-	52 972	-	-	(29 448)	-	
Rachat de débiteures échangeables	-	(8 924)	-	8 924	-	-	-	-	
Distributions	-	-	-	-	-	(471 897)	(471 897)	-	
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	(11 865)	-	(11 865)	-	
Bénéfice net pour l'exercice	-	-	-	-	-	204 255	204 255	-	
Solde au 31 décembre 2009	6 062 039	\$ 3 618	\$ (72 898)	\$ 128 226	\$ (2 734)	\$ (893 511)	\$ 5 224 740	\$ -	
Incidence de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 2)	-	-	-	-	-	-	-	324 130	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010, après ajustement	6 062 039	\$ 3 618	\$ (72 898)	\$ 128 226	\$ (2 734)	\$ (893 511)	\$ 5 224 740	\$ 324 130	

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**États consolidés des flux de trésorerie****Pour les exercices terminés les 31 décembre**

(en milliers de dollars canadiens)

	2010	2009
		(après ajustement <sup>1</sup> )
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	274 035 \$	208 882 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :		
Amortissement	270 117	142 414
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	9 903	9 279
Accroissement de valeur lié aux instruments échangeables et convertibles	983	2 444
Gain à la cession réputée d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation	(2 374)	-
Gain à la vente de la filiale avant coûts de la cession	(5 545)	-
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	7 070	16 207
Instruments financiers dérivés sans incidence sur la trésorerie	(739)	(368)
Charge au titre de la rémunération à base d'actions	21 851	1 946
Gain à l'achat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débetures échangeables, de facilités de crédit et de billets à moyen terme, montant net	(4 187)	(42 763)
Impôts futurs	31 253	29 774
Quote-part de la perte liée aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	19 939	7 089
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(3 501)	445
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	27 731	59 838
	<b>646 536</b>	<b>750 187</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise et de la dette bancaire prise en charge (note 3)	(124 257)	(25 189)
Acquisition de placements comptabilisés à la valeur de consolidation	(6 856)	(47 698)
Acquisition d'actifs incorporels	(24 307)	(246)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(67 408)	(44 428)
Augmentation de la participation dans une filiale	(4 901)	-
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	-	863
Liquidités soumises à restrictions (note 4)	(35 477)	-
	<b>(263 206)</b>	<b>(116 698)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de titres d'emprunt à long terme	847 918	1 621 300
Remboursement sur la dette à long terme	(469 855)	(1 443 844)
Dividendes versés aux actionnaires	(395 522)	(488 386)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	-	(1 634)
Produit de l'exercice d'options	12	43
Rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débetures échangeables, de facilités de crédit et de billets à moyen terme	(501 812)	(538 492)
Dividendes sur actions privilégiées de séries 3, 5 et 7	(22 834)	(3 722)
Émission d'actions privilégiées de séries 3 et 5	-	332 500
Émission de débetures convertibles (note 13)	200 000	-
Rachat de parts	-	(40 905)
Actions restreintes (note 20)	(16 548)	(29 786)
Paiements effectués sur des instruments financiers dérivés	(1 748)	(3 403)
Frais d'émission de titres d'emprunt et d'actions privilégiées et autres	(23 734)	(25 089)
	<b>(384 123)</b>	<b>(621 418)</b>
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(1 529)	(955)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 322)	11 116
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	36 170	25 054
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>33 848 \$</b>	<b>36 170 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)</b>		

<sup>1</sup> Conformément à l'ajustement en raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables. Se reporter à la note 2.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## 1. Description

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds ») et Yellow Média inc. (la « Société ») ont conclu un plan d'arrangement aux termes duquel les parties ont proposé la mise en œuvre d'un arrangement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (le « plan d'arrangement »). Le plan d'arrangement prévoit l'échange des parts du Fonds, à raison de une part pour chaque action ordinaire de Yellow Média inc. Par suite du plan d'arrangement, les porteurs de parts du Fonds sont devenus les seuls actionnaires de Yellow Média inc. La date d'entrée en vigueur du plan d'arrangement est le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Dans le cadre de la restructuration, YPG LP a été liquidée et ses actifs ont été transférés à YPG General Partner Inc. (« YPG GP ») et à YPG Trust (la « Fiducie ») sur une base proportionnelle. La Fiducie et le Fonds ont ensuite été liquidés et leurs actifs ont finalement été transférés au Fonds. YPG GP a fusionné avec Yellow Média inc. et d'autres entités du groupe. La conversion a été traitée comme un changement de forme d'entreprise et comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Ainsi, les valeurs comptables des actifs, des passifs et de l'avoir des porteurs de parts présentées dans les états financiers consolidés du Fonds immédiatement avant la conversion sont les mêmes que les valeurs comptables de Yellow Média inc. immédiatement après la conversion. Yellow Média inc. fait référence aux actions ordinaires, aux actionnaires et aux dividendes, tandis que le Fonds faisait auparavant référence aux parts, aux porteurs de parts et aux distributions. Les données comparatives présentées dans les états financiers de l'exercice considéré et des périodes subséquentes se rapportent au Fonds.

Yellow Média inc., par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne, aux annonces classées ainsi qu'aux solutions marketing de premier ordre dans toutes les provinces du Canada. De plus, Yellow Média inc. exploite Dealer.com, un chef de file à titre de fournisseur de solutions de commercialisation en ligne aux États-Unis.

Dans les présentes, les références à Yellow Média inc. ont trait à la situation financière, aux résultats d'exploitation, aux flux de trésorerie et à l'information fournie sur Yellow Média inc. et ses filiales sur une base consolidée.

## 2. Principales conventions comptables

### Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada.

### Adoption de nouvelles conventions comptables

Les normes suivantes ont été adoptées avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

a) Le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1582 est l'équivalent canadien de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 3, *Regroupements d'entreprises*. Selon les nouvelles recommandations, les acquisitions d'entreprises doivent être évaluées à la juste valeur des entreprises acquises, y compris l'évaluation à la juste valeur des éléments tels que la part des actionnaires sans contrôle et les paiements conditionnels. En outre, les coûts liés aux acquisitions d'entreprises incluant les coûts de transaction et les coûts de restructuration découlant d'une acquisition sont passés en charges, plutôt que capitalisés.

b) Le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, intitulé « Participations ne donnant pas le contrôle ». Le chapitre 1601 et le chapitre 1602 remplacent le chapitre 1600. Le chapitre 1601 établit des normes de préparation des états financiers consolidés. Les exigences de ce chapitre sont pour l'essentiel en convergence avec la partie du chapitre 1600 qui établissait les normes relatives à la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 est pour l'essentiel en convergence avec IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, qui définit des normes de comptabilisation de la part des actionnaires sans contrôle dans une filiale après un regroupement d'entreprises. Le chapitre 1602 instaure plusieurs changements, notamment :

- dans les bilans consolidés et les états consolidés des capitaux propres, la part des actionnaires sans contrôle est désormais présentée à titre de composante distincte des capitaux propres, au lieu de figurer à titre d'élément distinct au bilan, séparément des capitaux propres;
- la part des actionnaires sans contrôle n'est plus comptabilisée en déduction dans le calcul du bénéfice net et du total du résultat étendu. Au contraire, le bénéfice net et chaque composante des autres éléments du résultat étendu sont attribués aux actionnaires de la Société et aux actionnaires sans contrôle;
- les actions détenues avant un changement de contrôle, dans le cadre d'une acquisition d'entreprise effectuée par étapes, doivent être évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition et tout profit ou perte sur ces actions doit être comptabilisé dans le résultat net.

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice. Ce calcul est conforme au calcul du bénéfice de base par action avant l'adoption du chapitre 1602. Par conséquent, il n'a pas été nécessaire de retraiter le bénéfice de base par action.

Yellow Média inc. n'était pas tenue obligatoirement d'appliquer les chapitres susmentionnés avant l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Toutefois, Yellow Média inc. a décidé de les adopter par anticipation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2010, afin de mieux s'harmoniser avec les IFRS et de réduire l'incidence de l'adoption des IFRS à la date de basculement. Conformément aux dispositions transitoires, ces chapitres ont été appliqués de manière prospective, à l'exception des exigences de présentation à l'égard de la part des actionnaires sans contrôle, qui doivent être appliquées de manière rétrospective. L'adoption de ces chapitres a modifié la comptabilisation des regroupements d'entreprises réalisés au cours de l'exercice. Les coûts liés à ces acquisitions se sont chiffrés à 30,5 M\$ et ont été inscrits directement dans l'état consolidé des résultats. Par ailleurs, l'adoption de ces chapitres a donné lieu aux reclassements mentionnés plus haut de la part des actionnaires sans contrôle, y compris le reclassement au 1<sup>er</sup> janvier 2010 d'un montant de 324,1 M\$ de la part des actionnaires sans contrôle aux capitaux propres.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée et que cette dernière respecte les nouvelles conventions comptables adoptées.

## Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de Yellow Média inc. comprennent les comptes de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ Cie »), de Société Trader (« Trader »), de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »), de Dealer Dot Com Inc. (« Dealer.com »), de Canadian Phone Directories Holdings Inc. (« Canpages »), de Mediative Performance LP (« Mediative LP »), d'Uptrend Media Inc. (« Uptrend »), ainsi que ceux de YPG (USA) Holdings, Inc. et de Yellow Pages Group, LLC [collectivement « YPG (États-Unis) »]. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts de fonds non soumis à restrictions et, de temps à autre, des placements très liquides dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à la juste valeur et les variations sont comptabilisées au titre des frais financiers.

## Placements comptabilisés à la valeur de consolidation

La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés sur lesquelles Yellow Média inc. exerce une influence notable. La quote-part du bénéfice revenant à Yellow Média inc. est comptabilisée séparément, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans les états consolidés des résultats.

## Placements

### ***Placement disponible à la vente***

Le placement est comptabilisé à la juste valeur et les variations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu de chaque période. Yellow Média inc. surveille son placement afin de déceler toute baisse de valeur durable de la juste valeur et inscrit des pertes de valeur dans le résultat net lorsque surviennent des baisses de valeur durables de la juste valeur estimative. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs.

## Produits

Yellow Média inc. comptabilise des produits pour les deux secteurs isolables selon les principes mentionnés ci-dessous seulement lorsque les frais imputés sont fixes ou déterminables, que les clients de Yellow Média inc. comprennent la nature et les conditions particulières des opérations convenues et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

### ***Annuaire***

Les produits sont tirés de la vente de publicité dans les annuaires et de solutions marketing de premier ordre. Les produits tirés de la publicité sont généralement facturés, conformément aux modalités des ententes conclues avec les annonceurs, et constatés sur une base mensuelle pendant la durée de vie estimative de la publicité pour les annuaires téléphoniques imprimés ou en ligne, qui est d'au plus douze mois, ou une période d'au plus vingt-quatre mois dans le cas de certains annuaires alphabétiques, à compter de la date de livraison ou d'affichage. Les montants facturés initialement pour les annuaires sont reportés et constatés sur la durée de vie estimative des annuaires correspondants en circulation, qui est d'au plus douze mois ou, dans le cas de certains annuaires alphabétiques, d'au plus vingt-quatre mois.

### Médias verticaux

Les produits relatifs aux annonces classées privées et commerciales, aux grandes annonces de même qu'aux solutions marketing de premier ordre sont publiées sur une base hebdomadaire ou mensuelle sont constatés au moment de la publication ou de l'affichage des annonces. Les produits relatifs à la publication d'annonces apparaissant à plusieurs reprises sont reportés et constatés au cours de la période où les annonces sont affichées.

Les produits de distribution, déduction faite des retours, sont constatés sur une base hebdomadaire au moment de la livraison des publications aux consommateurs. Les produits de distribution sont gagnés principalement à la livraison des publications aux établissements de détail par des distributeurs indépendants.

### Frais de publication reportés

Les coûts directs et différentiels engagés pour la vente, la production et la distribution des annuaires non encore publiés ou affichés sont reportés. Au moment de la publication ou de l'affichage, ces coûts sont amortis sur la période au cours de laquelle les produits connexes sont constatés.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Matériel de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autre matériel	De 3 à 12 ans
Améliorations locatives	Sur la durée des baux respectifs
Immeubles	40 ans

Les actifs en cours de développement se composent principalement des logiciels développés à l'interne qui ne sont pas amortis tant que les actifs ne peuvent pas être utilisés. Lorsque ces actifs peuvent être utilisés, ils sont reclassés dans les logiciels et amortis sur leur durée de vie utile prévue.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels développés à l'interne, constitués des logiciels utilisés par la Société, sont constatés dans la mesure où les critères du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », sont respectés. Les frais de développement liés aux actifs incorporels développés à l'interne sont constatés au coût seulement si Yellow Média inc. peut prouver :

- la faisabilité technique d'achever l'actif afin qu'il soit prêt à être utilisé ou disponible à la vente;
- l'intention de compléter l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel;
- la façon dont l'actif incorporel générera de probables avantages économiques futurs;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et d'autre nature adéquates en vue de mener à bien le développement de l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre;
- la capacité de mesurer de façon fiable la dépense relative à l'actif incorporel au cours de son développement.

Le montant comptabilisé initialement au titre des actifs incorporels développés à l'interne représente la somme des dépenses engagées à compter de la date où l'actif incorporel respecte pour la première fois les critères de constatation susmentionnés. Lorsque aucun actif incorporel développé à l'interne ne peut être constaté, les frais de développement sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les actifs incorporels développés à l'interne comprennent les coûts se rapportant aux outils logiciels et aux licences d'utilisation de logiciels employés dans le développement des systèmes de Yellow Média inc. Ces coûts comprennent également tous les coûts directement liés à la rémunération ainsi qu'aux services-conseils. Ces éléments ne sont pas amortis tant que les actifs ne peuvent être utilisés.

Les actifs incorporels acquis séparément sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Les actifs incorporels acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont désignés comme tels et constatés distinctement de l'écart d'acquisition lorsqu'ils correspondent à la définition d'un actif incorporel et que leur juste valeur peut être mesurée de façon fiable. Le coût de ces actifs incorporels correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les actifs incorporels sont amortis, à moins que leur durée de vie utile soit indéfinie. Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis comme suit :

Ententes de non-concurrence et logos	Amortissement linéaire sur la durée de vie de l'entente
Contrats conclus avec des clients	Au prorata en fonction des produits connexes sans dépasser 12 mois
Relations-clients	Au prorata en fonction des produits connexes sans dépasser 24 mois
Marques de commerce ayant une durée de vie définie	Amortissement linéaire sur une période de 1 an à 6 ans
Noms de domaine ayant une durée de vie définie	Amortissement linéaire sur 18 ans
Logiciels	Amortissement linéaire sur 3 ans

Certaines marques de commerce et certains noms de domaine sont considérés comme des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie et ne sont pas amortis; ils font plutôt l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si les circonstances changent, en fonction de leur juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme ayant une durée de vie définie sont examinés lorsque des événements ou des changements de situation font en sorte que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur cession éventuelle. La perte de valeur est calculée en déduisant la juste valeur de l'actif de sa valeur comptable.

### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une filiale est comptabilisé à titre d'actif à la date à laquelle le contrôle est acquis (la « date d'acquisition »). L'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de la part des actionnaires sans contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation détenue antérieurement par l'acquéreur (le cas échéant) dans l'entité sur la juste valeur nette des actifs identifiables comptabilisés.

L'écart d'acquisition ne fait l'objet d'aucun amortissement. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement, soit le 31 décembre pour le secteur Annuaires et le 30 juin pour le secteur Médias verticaux, ou plus fréquemment si un événement ou un changement de situation indique que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La dépréciation de l'écart d'acquisition est évaluée en comparant la juste valeur d'une unité d'exploitation à la valeur comptable sous-jacente de l'actif net de l'unité en question, y compris l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, il faut procéder à une évaluation plus détaillée de la perte de valeur de l'écart d'acquisition. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est constatée lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition dépasse sa juste valeur implicite.

### Régimes d'avantages sociaux des employés

Yellow Média inc. offre des régimes de retraite composés d'un volet à prestations déterminées et d'un volet à cotisations déterminées qui couvrent la quasi-totalité des employés de la Société. Yellow Média inc. offre également des régimes de retraite à prestations déterminées supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants et de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi offerts à la quasi-totalité des employés de Yellow Média inc.

Yellow Média inc. comptabilise ses obligations liées aux régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est établi par calcul actuariel selon :

- la méthode de répartition des prestations au prorata des services;
- un taux d'actualisation établi en fonction des taux d'intérêt du marché sur les instruments d'emprunt de qualité supérieure et dont les flux de trésorerie correspondent au montant et à l'échelonnement des prestations versées prévues;
- les meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les augmentations salariales, l'âge de départ à la retraite des employés et les coûts prévus des soins de santé.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur la tranche de 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, selon le montant le plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs, la moyenne pondérée s'établissant à 13 années à la fin de l'exercice. Le rendement prévu sur les actifs du régime s'appuie sur le taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime, lesquels sont mesurés à la juste valeur. Yellow Média inc. utilise le 31 décembre comme date de mesure des régimes. Une évaluation est effectuée au moins tous les trois ans pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées et des autres avantages futurs des employés aux fins de la capitalisation. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2008 pour les régimes de prestations de retraite, et au 31 décembre 2007 pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi. La prochaine évaluation aux fins de la capitalisation sera effectuée au plus tard le 31 décembre 2011 pour le régime de prestations de retraite. Dans le cas des régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi, la prochaine évaluation sera effectuée au 31 décembre 2010.

## Régimes de rémunération à base d'actions

Yellow Média inc. utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour l'ensemble des actions restreintes et des options sur actions attribuées, comme il est décrit à la note 20, en vertu de laquelle une charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de la totalité des attributions de rémunération à base d'actions et, s'il y a lieu, en fonction des meilleures estimations disponibles du résultat des conditions de rendement.

## Conversion de devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de l'opération. À la date du bilan, les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis au taux de change alors en vigueur. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont inclus dans le calcul du bénéfice.

Yellow Média inc. se conforme également au chapitre 1651, intitulé « Conversion des devises », pour ses activités aux États-Unis. Ce chapitre établit des normes pour la conversion des opérations d'une entité publiante libellées dans une monnaie étrangère et pour la conversion des états financiers d'un établissement étranger qu'une entité publiante incorpore à ses propres états financiers. Les établissements étrangers autonomes dont les activités économiques sont largement indépendantes de la société mère sont comptabilisés selon la méthode du cours de clôture, en vertu de laquelle les actifs et les passifs des filiales libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice, et les gains ou pertes connexes sont cumulés et présentés à titre de variation nette du gain non réalisé à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes dans les états consolidés du résultat étendu. Les comptes de l'établissement étranger, dont les activités financières et l'exploitation dépendent de la société mère, sont comptabilisés selon la méthode temporelle, en vertu de laquelle les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historique. Les produits et les charges, à l'exception de l'amortissement, qui est converti aux taux s'appliquant aux actifs correspondants, sont convertis au taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice, et les gains ou pertes de conversion liés à ces filiales sont portés au bénéfice net.

## Impôts sur les bénéfiques

Yellow Média inc. utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques de ses filiales. Selon cette méthode, les écarts temporaires entre la valeur comptable des postes du bilan et leur valeur fiscale correspondante donnent lieu à des actifs ou à des passifs d'impôts futurs. Les impôts futurs sont calculés selon les taux d'imposition pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts devraient se résorber. Les actifs d'impôts futurs sont constatés uniquement dans la mesure où, de l'avis de la direction, leur réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

## Contrats de location

Les contrats de location sont classés selon leur nature : location-acquisition ou location-exploitation. Les contrats de location-acquisition sont ceux qui, en substance, transfèrent les avantages et les risques inhérents à la propriété au preneur à bail. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie utile prévue à l'aide de la méthode de l'amortissement linéaire. Les obligations comptabilisées en vertu de contrats de location-acquisition sont réduites par la composante capital des paiements de location. La composante intérêts théoriques est imputée aux charges.

## Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les produits et les charges présentés au cours de l'exercice. Les principaux points qui nécessitent l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont la détermination du recouvrement des débiteurs, l'évaluation des actifs incorporels, la perte de valeur des actifs, les prestations de retraite et avantages sociaux complémentaires, les durées de vie utile aux fins de l'amortissement, les impôts sur les bénéfiques, les régimes incitatifs à long terme, la provision pour frais de restructuration et charges spéciales, la juste valeur des instruments financiers et la répartition du prix d'acquisition. Ces estimations sont revues sur une base périodique. Les résultats réels pourraient différer des estimations mentionnées ci-dessus.

## Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les instruments financiers classés comme des actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les instruments financiers qui ne font pas partie d'une relation de couverture sont évalués à la juste valeur et l'ajustement à la valeur de marché est comptabilisé en résultat net.

Yellow Média inc. a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie de même que les liquidités soumises à restrictions sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.
- Les placements autres que temporaires sont classés soit comme des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et mesurés au coût après amortissement, soit comme des actifs financiers disponibles à la vente et seront évalués à la valeur du marché dans le résultat étendu à chaque date de bilan.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer, les dividendes à payer, la dette à long terme, les billets à payer, les instruments échangeables et convertibles, ainsi que les actions privilégiées de séries 1 et 2 sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement.

### **Coûts de transaction**

Les coûts de transaction sont composés principalement des honoraires versés aux avocats et aux comptables, des commissions des preneurs fermes et d'autres coûts directement imputables à l'émission des passifs financiers correspondants. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des passifs financiers et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

### **Couverture**

Yellow Média inc. a recours à des dérivés de taux d'intérêt afin de gérer la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables sur sa dette à long terme et de gérer le risque de taux d'intérêt relatif aux émissions futures prévues.

- Couverture de juste valeur  
La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains et des pertes attribuables au risque couvert, un montant correspondant étant inscrit dans le bénéfice net. L'instrument de couverture est comptabilisé à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le bénéfice net.
- Couverture de flux de trésorerie  
La partie efficace des variations de juste valeur de l'élément de couverture est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, tandis que la partie inefficace est constatée dans les frais financiers. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie sont reclassés dans le bénéfice net de la période ou des périodes au cours de laquelle ou desquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net.

### **Relations de couverture**

Yellow Média inc. utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt sur le financement par emprunt. La politique de Yellow Média inc. consiste à ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée, Yellow Média inc. détermine, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les dérivés utilisés dans ses opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Yellow Média inc. classe généralement les flux de trésorerie liés à ses instruments financiers dérivés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert par le dérivé. Habituellement, ils sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

### **Modifications comptables futures**

#### **Normes internationales d'information financière**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les sociétés canadiennes ayant une obligation d'information du public seraient tenues d'adopter les IFRS en remplacement des principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada aux fins de la publication d'information intermédiaire et annuelle pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par conséquent, les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 sont les derniers états financiers de Yellow Média inc. préparés selon les PCGR du Canada. À compter du premier trimestre de 2011, nos états financiers seront préparés selon les IFRS et comprendront les données correspondantes de 2010 ainsi qu'un bilan d'ouverture daté du 1<sup>er</sup> janvier 2010 (la date de basculement) retraité conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et d'information à fournir. Yellow Média inc. a mené à bien les phases 1 et 2 de son plan de conversion et est sur le point de terminer la phase 3, soit la mise en œuvre et l'examen du processus de conversion.

## 3. Acquisitions d'entreprises

### 2010

#### Annuaire

Le 8 janvier 2010, Yellow Média inc. a mené à bien l'acquisition de la totalité des actifs liés à l'exploitation du site web Restaurantica.ca (« Restaurantica »), un des guides en ligne à plus forte croissance au Canada dans le domaine de la restauration. Le site Restaurantica a été mis sur pied en 2003; il propose une liste de renseignements sur les restaurants, bars et cafés en Amérique du Nord ainsi que des commentaires d'utilisateurs sur ces établissements.

Le 9 février 2010, Yellow Média inc. a acquis toutes les actions de Clear Sky Media Inc. (« Clear Sky Media »), société qui détient RedFlagDeals.com (« RedFlagDeals »). RedFlagDeals est un chef de file au chapitre des promotions et des outils d'achat en ligne offerts aux Canadiens.

Les acquisitions ont été financées au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes, de l'émission d'actions privilégiées de série 7 (les « actions de série 7 ») et des fonds en caisse.

Le 25 mai 2010, Yellow Média inc. a acquis la totalité des actions de Canpages en contrepartie d'un prix d'achat de 226,4 M\$, qui comprend des ajustements liés au fonds de roulement et autres. Le prix d'achat comprenait un montant de 84,8 M\$ payable en espèces à la clôture de la transaction, afin de régler les dettes envers des tiers, ainsi que l'émission de 141,6 M\$ en billets échangeables obligatoires (les « billets échangeables ») de Yellow Média inc.

Le 21 septembre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition d'une participation de 60 % dans Mediative LP, auparavant Enquiro Search Solutions Inc. (« Enquiro »), un chef de file dans le secteur des solutions de moteurs de recherche. La part des actionnaires sans contrôle dans Enquiro a été évaluée à hauteur de la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable d'Enquiro revenant aux actionnaires sans contrôle.

Le 20 octobre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition de la totalité des actions d'Uptrend, la plus importante firme indépendante de représentation publicitaire en ligne au Canada, et le 28 octobre 2010, Yellow Média inc. a fait l'acquisition de la totalité des actifs d'AdSplash Inc. (« AdSplash »), chef de file national de la publicité au détail.

Ces acquisitions permettent à Yellow Média inc. de se positionner de manière à mieux faire face à la concurrence dans le monde du numérique, tout en lui permettant de développer sa force de vente, sa capacité liée aux activités en ligne et son offre de produits aux annonceurs.

#### Médias verticaux

Le 5 janvier 2010, Trader a acquis une participation supplémentaire de 10 % dans Dealer.com, portant ainsi sa participation totale à environ 30 %. Trader dispose d'une option visant l'accroissement de sa participation dans la société fermée, qui peut être exercée actuellement. Cette option, si elle était exercée, procurerait à Yellow Média inc. la majorité des droits de vote ainsi que la possibilité permanente d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de Dealer.com. Ainsi, Trader exerce un contrôle de fait à l'endroit de Dealer.com et, par conséquent, la situation financière et les résultats de cette dernière sont maintenant inclus dans les états financiers consolidés de Yellow Média inc. depuis la date de l'acquisition.

La participation dans Dealer.com que Trader détenait auparavant, et qui était comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation jusqu'à maintenant, a été réévaluée à sa juste valeur de 40,6 M\$ et le gain à la cession réputée a été constaté dans le résultat net. La perte cumulative non réalisée découlant de la conversion des états financiers de Dealer.com en dollars canadiens de 5,6 M\$ a également été constatée dans le résultat net sur la même base que celle qui serait exigée si Trader avait cédé directement la participation qu'elle détenait auparavant. Les transactions susmentionnées ont généré un gain net de 2,4 M\$.

La part des actionnaires sans contrôle dans Dealer.com a été évaluée à hauteur de la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable de Dealer.com revenant aux actionnaires sans contrôle. Au 31 décembre 2010, la participation de Yellow Média inc. dans Dealer.com correspondait à 32 %.

Le 9 juillet 2010, Trader a fait l'acquisition de la totalité des actifs de CanadianDriver Communications Inc. (« CanadianDriver »). CanadianDriver est l'exploitant de CanadianDriver.com, un magazine automobile en ligne primé qui présente plus de 11 000 articles sur des automobiles, dont des analyses de nouvelles voitures, des comptes rendus sur des essais de conduite et des nouvelles concernant le monde de l'automobile de même que d'autres sujets connexes. Cette acquisition permettra à Yellow Média inc. de fournir aux Canadiens une ressource utile pour trouver des renseignements sur leurs achats automobiles. Yellow Média inc. pourra également accroître son contenu et élargir son public, de même que fournir de nouvelles occasions de publicité à ses annonceurs nationaux.

Yellow Média inc. a comptabilisé la totalité de ces acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'achat a été réparti entre les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables pris en charge en fonction de leur juste valeur.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge a été répartie comme suit :

	Canpages	Dealer.com	Autres	Total
Actifs et passifs à court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 912 \$	19 681 \$	1 170 \$	24 763 \$
Débiteurs	2 524	6 459	5 858	14 841
Charges payées d'avance	65	925	108	1 098
Impôts futurs	-	348	-	348
Créditeurs et charges à payer	(29 385)	(5 406)	(5 128)	(39 919)
Produits reportés	(40 407)	(2 997)	-	(43 404)
Immobilisations corporelles	1 328	9 028	419	10 775
Immobilisations incorporelles				
Marques de commerce	40 000	21 747	15 950	77 697
Relations-clients	55 000	40 059	3 012	98 071
Contrats conclus avec des clients	42 500	25 284	8 116	75 900
Noms de domaines	-	-	77	77
Entente de non-concurrence et logos	1 670	-	11 700	13 370
Logiciels	3 500	52 025	42	55 567
Dette à long terme	-	(5 352)	-	(5 352)
Passifs d'impôts futurs	-	(57 049)	(7 561)	(64 610)
Part des actionnaires sans contrôle	-	(71 514)	(1 540)	(73 054)
Actifs nets identifiables acquis	80 707	33 238	32 223	146 168
Contrepassation d'une participation précédemment détenue	-	(40 614)	-	(40 614)
Écart d'acquisition (dont une tranche de 65,9 M\$ est déductible aux fins de l'impôt)	145 702	28 186	37 512	211 400
<b>Prix d'achat</b>	<b>226 409 \$</b>	<b>20 810 \$</b>	<b>69 735 \$</b>	<b>316 954 \$</b>

#### Contrepartie :

	Canpages	Dealer.com	Autres	Total
Encaisse	84 847 \$	20 810 \$	43 363 \$	149 020 \$
Actions de série 7 (note 17)	-	-	9 750	9 750
Billets échangeables (note 13)	141 562	-	-	141 562
Contrepartie reportée	-	-	16 622	16 622
<b>Total</b>	<b>226 409 \$</b>	<b>20 810 \$</b>	<b>69 735 \$</b>	<b>316 954 \$</b>

La contrepartie reportée comprend des paiements dépendant de facteurs comme le temps et d'autres fondés sur l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Le montant comptabilisé correspond à la juste valeur de la contrepartie reportée à la date d'acquisition et pourrait atteindre 19 M\$ si tous les objectifs de rendement étaient atteints.

#### Incidence des acquisitions sur les résultats de Yellow Média inc.

Si ces regroupements d'entreprises avaient pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les produits de Yellow Média inc. se seraient établis à 1 728,6 M\$, et le bénéfice net de l'exercice aurait été de 221,9 M\$. Le bénéfice net comprend un montant d'environ 49 M\$ au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles. Exclusion faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles, la direction de Yellow Média inc. estime que ces chiffres pro forma représentent une mesure approximative du rendement annuel et qu'ils fournissent un point de référence aux fins de comparaisons dans l'avenir.

## 2009

### a) Acquisition de LesPAC

Le 30 avril 2009, Yellow Média inc. a exercé son option visant l'acquisition de la participation restante de 50 % dans LesPAC, dans laquelle Yellow Média inc. détenait déjà une participation de 50 %, pour une contrepartie en espèces de 25,2 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 0,2 M\$). Le financement de l'acquisition de LesPAC a été effectué au moyen des fonds en caisse.

Yellow Média inc. a comptabilisé l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle comme une acquisition par étapes. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable nette de la part des actionnaires sans contrôle acquise a été classé dans les actifs nets identifiables acquis selon leur juste valeur. La quote-part de Yellow Média inc. des plus-values de réévaluation à la juste valeur des actifs nets identifiables sous-jacents acquis de LesPAC a été répartie de la façon suivante :

Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	(296) \$
Immobilisations incorporelles	
Marques de commerce	1 500
Contrats conclus avec des clients	145
Passifs d'impôts futurs	(526)
Actifs nets identifiables acquis	823
Part des actionnaires sans contrôle acquise	7 462
Écart d'acquisition	16 904
Prix d'achat	25 189 \$
<b>Contrepartie :</b>	
Encaisse	25 000 \$
Coûts de transaction	189
Total	25 189 \$

## 4. Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions correspondent à des comptes bancaires en fidéicommiss, portant intérêt au taux de 1,2 % au 31 décembre 2010. Les montants ont été mis en fiducie relativement au swap sur rendement total (« SRT ») conclu le 15 octobre 2010, tel qu'il est décrit à la note 25.

## 5. Cession d'une filiale

Le 29 mars 2010, Yellow Média inc. a conclu une entente définitive avec HM Capital en vertu de laquelle Yellow Média inc. échangerait sa participation dans YPG Directories, LLC contre une participation minoritaire de 35 % dans une nouvelle entité qui serait issue du regroupement de YPG Directories, LLC et de Ziplocal, LP. À la date de l'acquisition, la juste valeur de la participation minoritaire de Yellow Média inc. correspondait à 75,2 M\$. Le placement dans Ziplocal, LP est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La transaction a été conclue le 15 avril 2010. La valeur comptable des actifs et des passifs cédés le 15 avril 2010 était de 68,7 M\$. Une perte de conversion cumulée non réalisée de 1,2 M\$ relativement à cette transaction a été réalisée et portée aux résultats. De plus, Yellow Média inc. a engagé des coûts directs additionnels de 3 M\$ relatifs à la cession, lesquels se traduisent par un gain de 2,3 M\$ comptabilisé dans l'état consolidé des résultats.

Voici un résumé de la valeur comptable des actifs et des passifs cédés :

Actifs à court terme <sup>1</sup>	7 789 \$
Immobilisations corporelles	285
Immobilisations incorporelles	18 634
Écart d'acquisition	41 767
Impôts futurs	6 314
Passif à court terme	(6 047)
<b>Total</b>	<b>68 742 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend un montant en espèces de 0,2 M\$.

## 6. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Immeuble	18 264 \$	173 \$	18 091 \$
Matériel de bureau	25 562	11 137	14 425
Matériel de bureau en vertu de contrats de location-acquisition	8 400	4 719	3 681
Matériel informatique	42 463	33 395	9 068
Matériel informatique en vertu de contrats de location-acquisition	6 269	3 927	2 342
Autre matériel	7 305	4 812	2 493
Améliorations locatives	50 402	23 172	27 230
Actifs en cours de développement	35 115	-	35 115
	<b>193 780 \$</b>	<b>81 335 \$</b>	<b>112 445 \$</b>

	31 décembre 2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Matériel de bureau	18 411 \$	8 333 \$	10 078 \$
Matériel de bureau en vertu de contrats de location-acquisition	8 325	3 345	4 980
Matériel informatique	35 822	25 060	10 762
Matériel informatique en vertu de contrats de location-acquisition	6 353	3 081	3 272
Autre matériel	7 078	3 840	3 238
Améliorations locatives	46 416	17 338	29 078
Actifs en cours de développement	34 017	-	34 017
	<b>156 422 \$</b>	<b>60 997 \$</b>	<b>95 425 \$</b>

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles d'un coût de néant (9,8 M\$ en 2009) et un amortissement cumulé de néant (9,8 M\$ en 2009) ont été radiés. En 2009, Yellow Média inc. a aussi constaté dans les frais de restructuration et charges spéciales décrits à la note 24 une perte de valeur de certaines immobilisations corporelles d'un coût de 11,9 M\$ et un amortissement cumulé de 7,8 M\$. En outre, les logiciels développés à l'interne compris dans les actifs en cours de développement d'un coût de 42,3 M\$ (29,9 M\$ en 2009) ont été reclassés dans les logiciels lorsqu'ils ont été prêts à être utilisés. L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 20,6 M\$ (20,3 M\$ en 2009).

## 7. Placements comptabilisés à la valeur de consolidation

Le 5 janvier 2010, Trader a acquis une participation supplémentaire de 10 % dans Dealer.com, comme il est décrit à la note 3.

Le 9 mars 2010, YPG Co. a acquis une participation de 30 % dans 411 Local Search Corp. Dans le cadre de cette transaction, YPG Co. a également fait l'acquisition de la marque 411.ca, qui est comprise dans les marques de commerce. Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse.

Par suite de la transaction dont il est question à la note 5, Yellow Média inc. a reçu une participation minoritaire de 35 % dans une nouvelle entité issue du regroupement de YPG Directories, LLC et de Ziplocal, LP.

Le 21 septembre 2010, Trader a acquis une participation de 30 % dans Bignition Services Inc. (« Bignition »). Bignition est un réseau sur l'état des stocks des concessionnaires conçu pour les concessionnaires franchisés. Bignition permet aux concessionnaires d'acheter, de vendre et d'échanger des véhicules entre eux grâce à un réseau sur l'état des stocks des concessionnaires en temps réel. Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part de la valeur comptable nette sous-jacente de l'actif net des placements comptabilisés à la valeur de consolidation revenant à Yellow Média inc. à la date d'acquisition, qui s'élevait à 76,8 M\$, a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis selon leur juste valeur. Ainsi, les écarts ont provisoirement été attribués aux immobilisations incorporelles (principalement constituées des marques de commerce, des sites Web et des logiciels, des accords de non-concurrence, des contrats conclus avec les clients et des relations-clients) au montant de 53,7 M\$ et seront amortis sur leur durée de vie utile prévue et sur les passifs d'impôts futurs de 21,2 M\$. Le solde de l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur attribuée, établi à 44,3 M\$, est semblable à un écart d'acquisition (comptabilisé à la valeur de consolidation) et n'est pas amorti. L'écart attribué entre les coûts d'acquisition et les valeurs comptables nettes sous-jacentes est préliminaire et pourrait changer une fois l'évaluation finale terminée.

## 8. Immobilisations incorporelles

	31 décembre 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	1 369 744 \$	-	1 369 744 \$
Marques de commerce ayant une durée de vie définie	83 600	39 479	44 121
Entente de non-concurrence et logos	646 859	134 195	512 664
Contrats conclus avec des clients	74 930	59 691	15 239
Relations-clients	96 503	35 341	61 162
Noms de domaines	8 743	-	8 743
Noms de domaines ayant une durée de vie définie	5 700	1 267	4 433
Logiciels	312 391	204 721	107 670
	<b>2 598 470 \$</b>	<b>474 694 \$</b>	<b>2 123 776 \$</b>

	31 décembre 2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	1 354 817 \$	- \$	1 354 817 \$
Marque de commerce ayant une durée de vie définie	24 500	12 250	12 250
Entente de non-concurrence et logos	630 393	108 526	521 867
Contrats conclus avec des clients	7 382	7 334	48
Relations-clients	18 943	18 848	95
Noms de domaines	19 050	10 500	8 550
Noms de domaines ayant une durée de vie définie	5 700	950	4 750
Logiciels	211 388	105 266	106 122
	2 272 173 \$	263 674 \$	2 008 499 \$

Au cours de l'exercice, des immobilisations incorporelles dont le coût est de 15,6 M\$ (246,2 M\$ en 2009) et un amortissement cumulé de 15,6 M\$ (246,2 M\$ en 2009) ont été radiés. En outre, des immobilisations incorporelles dont le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 39,3 M\$ et à 20,7 M\$ ont été cédées dans le cadre de la transaction décrite à la note 5. L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 249,5 M\$ (122,1 M\$ en 2009) et comprenait un montant de 10,5 M\$ lié à certains noms de domaine.

## 9. Écart d'acquisition

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition se détaillent comme suit :

	31 décembre 2010		
	Annuaire	Médias verticaux	Total
Solde au début	5 678 328 \$	664 252 \$	6 342 580 \$
Acquisitions d'entreprises (note 3)	180 665	30 735	211 400
Cession (note 5)	(41 767)	-	(41 767)
Écart de conversion	(1 986)	(1 243)	(3 229)
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 815 240 \$</b>	<b>693 744 \$</b>	<b>6 508 984 \$</b>

	31 décembre 2009		
	Annuaire	Médias verticaux	Total
Solde au début	5 685 280 \$	963 387 \$	6 648 667 \$
Acquisitions d'entreprises (note 3)	-	16 904	16 904
Perte de valeur	-	(315 000)	(315 000)
Autres	-	(1 039)	(1 039)
Écart de conversion	(6 952)	-	(6 952)
<b>Solde à la fin</b>	<b>5 678 328 \$</b>	<b>664 252 \$</b>	<b>6 342 580 \$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, Yellow Média inc. a déterminé que la détérioration du contexte économique dans les secteurs de l'automobile et de l'immobilier et son incidence négative continue sur les produits tirés du secteur Médias verticaux indiquaient que l'écart d'acquisition relatif au secteur Médias verticaux devrait faire l'objet d'un test en vue de déceler une perte de valeur possible.

Le test de dépréciation a été effectué au cours de l'exercice, et Yellow Média inc. a déterminé que l'écart d'acquisition du secteur Médias verticaux a subi une perte de valeur de 315 M\$. Par conséquent, une perte de valeur a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

## 10. Crédoiteurs et charges à payer

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Comptes fournisseurs	84 257 \$	58 511 \$
Dépôts	15 428	5 740
Contrepartie reportée	2 055	-
Charges à payer relatives à la paye	26 258	18 864
Charges à payer relatives à la publication	17 917	16 156
Intérêts courus	38 172	38 891
Autres charges à payer	21 811	15 295
Impôts sur les bénéfices et taxes à la consommation	15 826	15 746
Frais de restructuration et charges spéciales (note 24)	41 446	40 862
	<b>263 170 \$</b>	<b>210 065 \$</b>

## 11. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Société dispose de régimes de retraite composés d'un volet à prestations déterminées et d'un volet à cotisations déterminées qui couvrent la quasi-totalité des employés de Yellow Média inc. Yellow Média inc. dispose de régimes de retraite à prestations déterminées supplémentaires sans capitalisation à l'intention de certains dirigeants, en plus de régimes d'avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi (les « avantages complémentaires ») offerts à la quasi-totalité des employés de Yellow Média inc.

La variation des obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs ainsi que le rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et du montant comptabilisé dans les bilans consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 se présentent comme suit :

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Juste valeur des actifs des régimes au début	400 955 \$	-	378 141 \$	-
Rendement réel des actifs des régimes	36 300	-	54 079	-
Prestations versées	(31 464)	(2 276)	(29 622)	(2 145)
Transfert du volet à prestations déterminées au volet à cotisations déterminées du régime	(276)	-	(2 963)	-
Cotisations de l'employeur	7 674	2 276	611	2 145
Cotisations des employés	566	-	709	-
<b>Juste valeur des actifs des régimes à la fin</b>	<b>413 755</b>	<b>-</b>	<b>400 955</b>	<b>-</b>
Obligations au titre des prestations constituées au début	460 785	45 006	394 438	38 079
Coût des services rendus de l'exercice	12 492	1 061	10 797	806
Cotisations des employés	566	-	709	-
Intérêts débiteurs	29 829	2 923	29 436	2 834
Pertes actuarielles	79 499	4 211	55 027	5 432
Prestations versées	(31 464)	(2 276)	(29 622)	(2 145)
<b>Obligations au titre des prestations constituées à la fin</b>	<b>551 707</b>	<b>50 925</b>	<b>460 785</b>	<b>45 006</b>
Déficit de capitalisation	(137 952)	(50 925)	(59 830)	(45 006)
Coût non amorti des modifications des régimes <sup>1</sup>	-	(4 344)	-	(4 923)
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets) non amorti(e)s	95 994	(4 247)	24 460	(9 105)
<b>Passif au titre des prestations constituées à la fin</b>	<b>(41 958) \$</b>	<b>(59 516) \$</b>	<b>(35 370) \$</b>	<b>(59 034) \$</b>

<sup>1</sup> Une modification des régimes d'avantages complémentaires apportée en 2005 a donné lieu à un gain d'environ 7,5 M\$, qui est amorti sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés à ce moment, établie à 13 ans.

Les prestations de retraite et les avantages complémentaires sont comptabilisés dans le passif au titre des prestations constituées dans les bilans consolidés. Bien que l'ensemble des régimes de retraite ne soient pas entièrement capitalisés à des fins de présentation de l'information financière, les régimes de retraite agréés sont capitalisés conformément aux règlements prescrits applicables en matière de financement régissant les régimes de retraite individuels.

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses adoptées pour mesurer les obligations de Yellow Média inc. en ce qui a trait aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires aux 31 décembre 2010 et 2009 :

	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
<b>Au 31 décembre</b>				
Obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation à la fin	5,50 %	5,50 %	6,50 %	6,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,50 %	3,25 %	3,50 %
<b>Pour les exercices terminés les 31 décembre</b>				
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux				
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice précédent	6,50 %	6,50 %	7,50 %	7,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,25 %	3,50 %	3,25 %	3,50 %
Rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,0 %	-	7,25 %	-
Durée moyenne estimative du reste de la carrière active	13 ans	15 ans	16 ans	15 ans

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts (le « taux tendanciel du coût des soins de santé ») a été fixé à 8,50 % en 2010. Le taux de croissance du coût des médicaments est présumé reculer graduellement pour se situer à 4,50 % en 2018 et demeurer à ce niveau par la suite. Le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins dentaires couverts a été fixé à 4,50 % en 2010.

Les taux tendanciels présumés du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants inscrits pour les régimes de soins de santé. Une variation de un point de pourcentage des taux tendanciels présumés du coût des soins de santé aurait les incidences suivantes :

	Augmentation de un point de pourcentage	Diminution de un point de pourcentage
Incidence sur les avantages complémentaires – total pour les coûts des services rendus et les intérêts débiteurs	232 \$	(251) \$
Incidence sur les avantages complémentaires – obligation au titre des prestations constituées	1 831 \$	(1 941) \$

Le coût net au titre des régimes d'avantages sociaux pour les exercices inclut les composantes suivantes :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre			
	2010		2009	
	Prestations de retraite	Avantages complémentaires	Prestations de retraite	Avantages complémentaires
Coût des services rendus de l'exercice	12 492 \$	1 061 \$	10 797 \$	806 \$
Intérêts débiteurs	29 829	2 923	29 436	2 834
Rendement réel des actifs des régimes	(36 300)	-	(54 079)	-
Pertes actuarielles	79 499	4 211	55 027	5 432
Coût des avantages sociaux avant les ajustements	85 520	8 195	41 181	9 072
Ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des régimes d'avantages sociaux à l'intention des employés :				
Écart entre la perte réelle et le rendement prévu de l'actif des régimes	7 965	-	27 673	-
Écart entre l'amortissement annuel et les modifications des régimes	-	(579)	-	(579)
Écart entre l'amortissement annuel et les pertes actuarielles liées à l'obligation	(79 499)	(4 858)	(55 148)	(6 199)
<b>Coût net au titre des régimes d'avantages sociaux pour les régimes à prestations déterminées de GPJ Cie</b>	<b>13 986 \$</b>	<b>2 758 \$</b>	<b>13 706 \$</b>	<b>2 294 \$</b>
<b>Coût net au titre des régimes d'avantages sociaux pour les régimes à cotisations déterminées de GPJ Cie</b>	<b>2 857</b>	<b>-</b>	<b>2 963</b>	<b>-</b>
<b>Coût net au titre des régimes d'avantages sociaux pour les régimes à cotisations déterminées de Trader</b>	<b>2 489</b>	<b>-</b>	<b>2 193</b>	<b>-</b>
<b>Total du coût net au titre des régimes d'avantages sociaux</b>	<b>19 332 \$</b>	<b>2 758 \$</b>	<b>18 862 \$</b>	<b>2 294 \$</b>

Les actifs des régimes se composent principalement de titres canadiens et étrangers, d'obligations de gouvernements et de sociétés, de débetures et de prêts hypothécaires garantis. Les actifs des régimes sont détenus en fiducie et leur répartition se présentait comme suit aux 31 décembre :

(en pourcentage - %)	2010	2009
	%	%
<b>Régime de retraite</b>		
Catégories d'actifs dans le Master Trust :		
Encaisse et autres placements à court terme	3	4
Titres de participation cotés en Bourse	62	60
Titres à revenu fixe cotés en Bourse	35	32
En attente du transfert de MTS	-	4

Le rendement prévu des actifs des régimes est déterminé d'après les rendements historiques à long terme, les estimations des rendements futurs des placements à long terme et la répartition de l'actif.

Les paiements en espèces versés par Yellow Média inc. au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires a totalisé 15 M\$ en 2010 (5 M\$ en 2009).

Aux 31 décembre 2010 et 2009, les titres de participation cotés en Bourse n'incluaient pas directement d'actions de Yellow Média inc.

La politique de financement de Yellow Média inc. consiste à verser des cotisations à ses régimes de retraite en se fondant sur diverses méthodes d'évaluation actuarielle, comme le permettent les organismes de réglementation en matière de régimes de retraite. Yellow Média inc. a la responsabilité de financer adéquatement ses régimes. Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles concernant le rendement futur des placements, les projections salariales et les avantages liés aux services futurs.

## 12. Dette à long terme

31 décembre 2010				
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	1 661 586 \$	8 439 \$	(13 825) \$	1 656 200 \$
Facilités de crédit	250 000	-	-	250 000
Papier commercial	295 000	-	-	295 000
Effets à payer	12 258	-	-	12 258
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition <sup>1</sup>	8 414	-	-	8 414
	2 227 258	8 439	(13 825)	2 221 872
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	3 669	-	-	3 669
	2 223 589 \$	8 439 \$	(13 825) \$	2 218 203 \$

  

31 décembre 2009				
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 053 345 \$	10 703 \$	(19 101) \$	2 044 947 \$
Facilités de crédit	100 000	-	-	100 000
Papier commercial	74 000	-	-	74 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition <sup>1</sup>	9 027	-	-	9 027
	2 236 372	10 703	(19 101)	2 227 974
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	2 254	-	-	2 254
	2 234 118 \$	10 703 \$	(19 101) \$	2 225 720 \$

<sup>1</sup> Moins l'intérêt théorique à des taux qui n'excèdent pas 15,6 % (15,6 % en 2009).

### Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme ont été émis en diverses séries entre avril 2004 et novembre 2009. Les modalités de ces billets sont régies par un acte de fiducie daté d'avril 2004. Les billets à moyen terme suivants étaient en circulation au 31 décembre 2010 :

- Billets de série 2 à 5,71 % pour 297,5 M\$ échéant le 21 avril 2014 au prix de 99,985 \$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 5,71 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 3 à 5,85 % pour 121,2 M\$ échéant le 18 novembre 2019 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 5,85 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 4 à 5,25 % pour 387,4 M\$ échéant le 15 février 2016 au prix de 99,571 \$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 5,31 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 5 à 6,25 % pour 40,5 M\$ échéant le 15 février 2036 au prix de 100,933 \$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,181 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 7 à 7,3 % pour 260 M\$ échéant le 2 février 2015 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 7,3 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 8 à 6,85 % pour 125 M\$ échéant le 3 décembre 2013 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,85 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 9 à 6,50 % pour 130 M\$ échéant le 10 juillet 2013 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,50 % capitalisé semestriellement;
- Billets de série 10 à 7,75 % pour 300 M\$ échéant le 2 mars 2020 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 7,75 % capitalisé semestriellement.

Au cours de l'exercice, Yellow Média inc. a racheté, aux fins d'annulation, des billets à moyen terme de série 3 d'un montant de 56 M\$, des billets à moyen terme de série 4 d'un montant de 106,4 M\$ et des billets à moyen terme de série 5 d'un montant de 79,4 M\$, pour une contrepartie en espèces totale de 227,1 M\$. Un gain de 15 M\$ a été comptabilisé à titre de frais financiers dans le résultat net.

En outre, Yellow Média inc. a racheté la totalité des billets à moyen terme de série 6 en circulation d'un montant de 150 M\$ qui venaient à échéance le 28 février 2011. Yellow Média inc. a financé l'achat au moyen de prélèvements effectués dans le cadre de son programme de papier commercial. Yellow Média inc. a racheté les billets à moyen terme de série 6 au prix de rachat de 1 041,681 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant en capital, conformément aux modalités des billets de série 6 et aux dispositions de l'acte de fiducie daté du 21 avril 2004, pour une contrepartie en espèces totale de 156,3 M\$. Une perte de 5,2 M\$ a été constatée à titre de frais financiers dans le résultat net.

Toutes les séries de billets ne sont pas assorties d'une sûreté et sont garanties inconditionnellement par Yellow Média inc., GPJ Cie, Canpages, Trader, YPG (USA) Holdings Inc. et Yellow Pages Group, LLC relativement au versement du capital et des intérêts.

## Facilités de crédit

Yellow Média inc. dispose d'une facilité de crédit de premier rang non garantie (la « facilité de crédit ») composée des éléments suivants :

- une facilité principale de 1 G\$ (la « facilité principale ») constituée des deux tranches suivantes :
  - une tranche renouvelable de 750 M\$ venant à échéance le 18 février 2013;
  - une tranche non renouvelable de 250 M\$ venant à échéance le 18 février 2013.

La facilité principale peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise ou servir de garantie pour le programme de papier commercial.

Le 19 février 2010, Yellow Média inc. a augmenté ses sources de liquidités en modifiant et en prorogeant sa facilité principale, laquelle est passée de 700 M\$ à 1 G\$. La facilité principale vient dorénavant à échéance le 18 février 2013.

Au 31 décembre 2010, un montant de 250 M\$ avait été prélevé sur la facilité principale. La facilité principale porte intérêt aux taux des acceptations bancaires, majorés de 2,5 %. Cet écart est fondé sur une grille d'évaluation.

La facilité principale n'est pas assortie d'une sûreté et est garantie inconditionnellement par Yellow Média inc., GPJ Cie, Canpages, Trader, YPG (USA) Holdings Inc. et Yellow Pages Group, LLC relativement au versement du capital et des intérêts.

La facilité principale est assujettie aux conditions et modalités habituelles, incluant des limites touchant l'affectation en garantie d'actifs sans l'autorisation des prêteurs. Cette facilité est également assujettie au maintien d'un ratio maximal de la dette sur le BAIIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque<sup>1</sup> de 4,25 fois et d'un ratio minimal du BAIIA ajusté pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque<sup>1</sup> par rapport aux intérêts débiteurs sur la dette totale de 3,5 fois.

Le 23 juillet 2009, Yellow Média inc. a contracté un emprunt à terme de 100 M\$ d'une durée de cinq ans, portant intérêt aux taux des acceptations bancaires, majorés de 5 %. Le produit a été affecté aux besoins généraux de l'entreprise. Le 21 octobre 2010, la facilité privée a été remboursée intégralement et annulée.

Au 31 décembre 2010, Yellow Média inc. respectait toutes ses clauses restrictives.

## Swaps de taux d'intérêt

Yellow Média inc. a conclu des dérivés sur taux d'intérêt décrits à la note 25 afin de gérer la combinaison de taux d'intérêt fixes et variables sur sa dette à long terme.

## Papier commercial

Yellow Média inc. maintient un programme de papier commercial (le « programme de papier commercial ») ayant une limite autorisée de 500 M\$. Le papier commercial vient à échéance au plus tard 365 jours après la date d'émission. Au 31 décembre 2010, un montant de 295 M\$ avait été prélevé dans le cadre du programme de papier commercial. Le papier commercial porte intérêt approximativement aux taux des acceptations bancaires, majorés de l'écart et des commissions applicables.

## Effets à payer

Yellow Média inc. a des effets à payer portant intérêt à divers taux d'au plus 6,9 % et qui viendront à échéance entre 2017 et 2030.

<sup>1</sup> Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions, perte de valeur de l'écart d'acquisition, frais de restructuration et charges spéciales et coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque pour les douze derniers mois, compte tenu des acquisitions (le « BAIIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque »).

### Obligations en vertu de contrats de location-acquisition

Yellow Média inc. a conclu plusieurs contrats de location avec des tierces parties pour du matériel de bureau ainsi que pour des logiciels. Les obligations en vertu des contrats de location-acquisition sont garanties par une hypothèque mobilière sur le matériel de bureau loué.

### Remboursements futurs

Au 31 décembre 2010, les remboursements de capital ainsi que les paiements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition et des effets à payer devant être versés au cours des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

	Dettes à long terme <sup>1</sup>	Contrats de location-acquisition et effets à payer
2011	– \$	4 750 \$
2012	–	4 519
2013	800 000	2 783
2014	297 500	1 907
2015	260 000	942
Par la suite	849 086	9 319
Total des remboursements de capital et des paiements futurs minimaux en vertu de contrats de location	2 206 586	24 220
Moins l'intérêt théorique à des taux qui n'excèdent pas 15,6 %	–	3 548
	<b>2 206 586 \$</b>	<b>20 672 \$</b>

<sup>1</sup> Excluant les instruments échangeables et convertibles (voir la note 13).

## 13. Instruments échangeables et convertibles

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Montant en capital	<b>341 562 \$</b>	86 549 \$
Composante capitaux propres	<b>(10 139)</b>	(3 618)
Accroissement de valeur	<b>533</b>	2 362
Frais de financement reportés	<b>(12 927)</b>	(1 407)
	<b>319 029 \$</b>	83 886 \$

Le 2 août 2010, le solde restant de 86,5 M\$ en débetures échangeables a été racheté par Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 86,5 M\$, excluant les intérêts courus. La valeur comptable des débetures échangeables était de 84,8 M\$. Une perte de 1,7 M\$ a été constatée à titre de frais financiers dans le résultat net. Le solde restant de l'option de conversion liée à l'acquisition, chiffré à 3,6 M\$, a été crédité au surplus d'apport.

Dans le cadre de l'acquisition de Canpages, Yellow Média inc. a émis des billets obligatoirement échangeables (les « billets échangeables ») pour un montant en capital de 141,6 M\$. Les billets échangeables portent intérêt, payable trimestriellement à un taux initial de 5 % sous réserve des dispositions d'indexation du taux jusqu'à 7 % en 2012, et viennent à échéance le 31 décembre 2014. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les billets échangeables pourront, au gré du porteur, être échangés contre des actions de Yellow Média inc. Chaque trimestre, les porteurs auront le droit d'échanger 25 % du montant en capital des billets échangeables, ce qui représente un maximum de 35,4 M\$. De plus, Yellow Média inc. pourra, à son gré et en tout temps, racheter les billets échangeables en totalité ou en partie, à un prix égal à leur montant en capital plus les intérêts courus. Le 31 décembre 2014, tous les billets échangeables restants seront automatiquement échangés contre des actions de Yellow Média inc. Le nombre d'actions ordinaires de Yellow Média inc. que le porteur recevra en échange de chaque billet échangeable sera calculé en divisant le montant en capital des billets échangeables à échanger par un montant correspondant à 95 % du cours du marché des actions ordinaires de Yellow Média inc.

Le 8 juillet 2010, Yellow Média inc. a émis des débetures subordonnées non garanties convertibles pour un montant en capital de 200 M\$ (les « débetures convertibles »). Les débetures convertibles portent intérêt à un taux de 6,25 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Les débetures convertibles peuvent être échangées en tout temps, au gré du porteur, contre des actions ordinaires de Yellow Média inc. au prix d'échange de 8 \$ l'action (le « prix d'échange »). À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013, et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus et non versés, pourvu que le cours du marché des actions ordinaires précédant la date à laquelle l'avis de rachat est donné corresponde à au moins 125 % du prix d'échange. À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015, les débetures convertibles pourront être rachetées en totalité ou en partie de temps à autre au gré de Yellow Média inc. à un prix égal à leur capital majoré des intérêts courus. Yellow Média inc. peut également, à son gré et sous réserve de certaines conditions, choisir de s'acquitter de son obligation de rembourser en totalité ou en partie le capital et les intérêts des débetures convertibles qui doivent être rachetées ou remboursées à l'échéance, par l'émission d'actions ordinaires de Yellow Média inc. Le nombre d'actions qu'un porteur recevra en échange de chaque débenture convertible sera calculé en divisant le montant en capital des débetures qui ne sont pas rachetées ni remboursées à l'échéance par un montant correspondant à 95 % du cours de marché des actions ordinaires.

L'option de conversion était évaluée à 10,1 M\$ à la date de l'émission et est comprise dans les capitaux propres. La composante passif est augmentée, de sorte que le passif à l'échéance sera égal au produit brut moins les conversions.

## 14. Actions privilégiées

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actions de séries 1 et 2 émises	452 978 \$	481 408 \$
Composante dérivé	962	1 161
Frais de financement reportés	(7 215)	(9 792)
	<b>446 725 \$</b>	<b>472 777 \$</b>

### a) Série 1

Le 6 mars 2007, Yellow Média inc. a émis 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 1 (les « actions de série 1 ») pour un produit net de 291 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 8 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

#### Droits de vote

La totalité des actions de série 1 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

#### Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 1 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,0625 \$ par action de série 1 chaque année, payables trimestriellement.

#### Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Yellow Média inc. pourra également, à son gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions de la Société. En outre, les actions de série 1 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité contre des actions de la Société à compter du 31 mars 2007, pourvu que tout échange ayant lieu avant le 31 mars 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 1 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

#### Rachat par le porteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

## **b) Série 2**

Le 8 juin 2007, Yellow Média inc. a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 2 (les « actions de série 2 »), pour un produit net de 193 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 6 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

### **Droits de vote**

La totalité des actions de série 2 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

### **Droits aux dividendes**

Les porteurs d'actions de série 2 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,25 \$ par action de série 2 chaque année, payables trimestriellement.

### **Rachat par l'émetteur**

À compter du 30 juin 2012, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Yellow Média inc. pourra, à son gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des actions de la Société, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. En outre, les actions de série 2 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Yellow Média inc. en totalité contre des actions de la Société à compter du 30 juin 2007, pourvu que tout échange ayant lieu avant le 30 juin 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 2 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

### **Rachat par le porteur**

À compter du 30 juin 2017, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Yellow Média inc. a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») quant à son avis d'intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions privilégiées de premier rang par l'intermédiaire de la TSX, initialement du 11 juin 2009 au 10 juin 2010, et puis du 11 juin 2010 au 10 juin 2011 au plus tard, conformément aux règles et règlements applicables de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Yellow Média inc. peut acheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 174 691 et 720 000 de ses actions privilégiées de série 1 (les « actions de série 1 ») et de ses actions privilégiées de série 2 (les « actions de série 2 ») en circulation, respectivement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, Yellow Média inc. a acheté aux fins d'annulation 635 714 actions de série 1 de Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 15,8 M\$, y compris les frais de courtage, à un prix moyen de 24,78 \$ par action de série 1, et 501 490 actions de série 2 de Yellow Média inc., pour une contrepartie en espèces totale de 10,4 M\$, y compris les frais de courtage, au prix moyen de 20,79 \$ par action de série 2. La valeur comptable des actions de série 1 et de série 2 était de 15,7 M\$ et de 12,3 M\$, respectivement. Un gain de 1,8 M\$ a été comptabilisé à titre de frais financiers dans le résultat net.

## 15. Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 (après ajustement)
Actions privilégiées émises, déduction faite des frais d'émission et des impôts sur les bénéfices	– \$	324 130 \$
Part des actionnaires sans contrôle liée à Dealer.com	51 276	–
Part des actionnaires sans contrôle liée à Mediative LP	1 377	–
	<b>52 653 \$</b>	<b>324 130 \$</b>

Les actions privilégiées des séries 3 et 5 ont été classées à titre de part des actionnaires sans contrôle dans le bilan de 2009, puisqu'elles avaient été émises par une filiale du Fonds. À la suite de la conversion de la fiducie de revenu en une société par actions, le 1<sup>er</sup> novembre 2010, les actions privilégiées des séries 3 et 5 ainsi que les actions privilégiées de série 7 émises au cours de l'exercice sont désormais classées dans les capitaux propres. Les dividendes déclarés sur ces actions privilégiées ont été inclus dans le bénéfice attribuable à l'actionnaire privilégié des séries 3, 5 et 7 jusqu'à la date de conversion.

## 16. Impôts sur les bénéfices

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010, Yellow Média inc., jusqu'alors constituée en fiducie de revenu cotée en Bourse, a été convertie en société ouverte en vertu du plan d'arrangement. Ainsi, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la charge d'impôts de Yellow Média inc. a été calculée en considérant cette dernière comme une société à compter de la date du plan d'arrangement. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la charge d'impôts a été calculée en considérant Yellow Média inc. comme une fiducie de revenu cotée en Bourse, conformément à la législation applicable à certaines fiducies.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi au Canada et des impôts sur les bénéfices inscrits :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et quote-part de la perte liée aux placements	354 501 \$	258 681 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada	29,91 %	31,39 %
Charge d'impôts aux taux prévus par la loi	106 031 \$	81 200 \$
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Intérêts créditeurs intersociétés gagnés au sein d'entités non imposables	(77 904)	(135 599)
Provision pour moins-value	35 701	–
Autres	(6 005)	5 106
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	–	99 242
Dividendes versés non déductibles	8 503	7 415
Incidences fiscales des activités à l'étranger, montant net	(6 445)	(6 960)
Incidences des taux futurs en vigueur sur les écarts temporaires	646	(7 694)
<b>Charge d'impôts</b>	<b>60 527 \$</b>	<b>42 710 \$</b>

La charge d'impôts se présente comme suit pour les exercices terminés les :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Exigibles	29 274 \$	12 936 \$
Futurs	31 253	29 774
	<b>60 527 \$</b>	<b>42 710 \$</b>

Les actifs (passifs) d'impôts futurs relatifs aux éléments suivants s'établissent comme suit :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Frais de financement et frais de rachat reportés	(5 556) \$	(1 778) \$
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	18 461	31 847
Produits reportés	20 986	26 715
Obligations au titre des prestations constituées	28 635	31 817
Perte nette reportée liée aux activités de couverture	900	53
Charges à payer	9 879	9 598
Immobilisations et avantages incitatifs relatifs à un bail	1 951	1 088
Immobilisations incorporelles	(278 363)	(182 647)
<b>Passifs d'impôts futurs, montant net</b>	<b>(203 107) \$</b>	<b>(83 307) \$</b>

Présentation dans les états financiers aux :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs d'impôts futurs à court terme	40 657 \$	28 812 \$
Actifs d'impôts futurs à long terme	24 479	28 382
Passifs d'impôts futurs à court terme	(71 064)	(34 248)
Passifs d'impôts futurs à long terme	(197 179)	(106 253)
<b>Passifs d'impôts futurs, montant net</b>	<b>(203 107) \$</b>	<b>(83 307) \$</b>

Au 31 décembre 2010, la Société avait subi des pertes d'exploitation à l'étranger de 20,9 M\$ venant à échéance entre 2028 et 2030. La Société avait également subi des pertes d'exploitation de 138,6 M\$ au Canada venant à échéance entre 2027 et 2030, ainsi que des pertes en capital de 42,5 M\$ qui peuvent être utilisées pour une durée indéfinie. Des actifs d'impôts futurs de 18,5 M\$ ont été comptabilisés relativement aux pertes d'exploitation au Canada.

## 17. Capital-actions

### Conversion en société

Au premier trimestre de 2010, la Société a annoncé les détails du plan d'arrangement conclu conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, qui devait se traduire par la conversion du statut de fiducie de revenu de la Société à celui de société par actions ouverte traditionnelle versant des dividendes.

Le 24 mars 2010, la Société a obtenu une ordonnance provisoire de la Cour supérieure du Québec relativement à son plan d'arrangement.

Conformément à l'ordonnance provisoire, une assemblée annuelle et extraordinaire des porteurs de parts du Fonds (l'« assemblée ») s'est tenue le jeudi 6 mai 2010 aux fins d'examen du plan d'arrangement.

En vertu du plan d'arrangement et afin que celui-ci devienne exécutoire, la réception de toutes les approbations judiciaires, réglementaires et de la TSX, et le respect des autres conditions habituelles, en plus de l'approbation par au moins 66% % des votes exprimés par les porteurs de parts du Fonds, votant en personne ou par procuration lors de l'assemblée étaient exigés. Cette approbation a été obtenue le 6 mai 2010 lorsque les porteurs de parts du Fonds ont voté à 99,8 % pour l'adoption du plan d'arrangement.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2010, le Fonds a une fois de plus comparu devant la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir une ordonnance finale approuvant son plan d'arrangement, laquelle a été rendue.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le plan d'arrangement a pris effet par suite de la conversion de la fiducie de revenu du Fonds en une société ouverte versant des dividendes nommée Yellow Média inc. Les porteurs de parts du Fonds ont reçu, pour chaque part du Fonds qu'ils détenaient, une action ordinaire de Yellow Média inc. Au total, 513 047 789 actions ordinaires ont été échangées.

Le même jour, les parts du Fonds ont été radiées de la cote de la TSX. La négociation des actions ordinaires de Yellow Média inc. à la TSX a commencé le 1<sup>er</sup> novembre 2010 sous le symbole « YLO ».

La Société a suivi les directives de l'Abrégé 170 du Comité sur les problèmes nouveaux, *Conversion d'une entité sans personnalité morale en personne morale* (le « CPN-170 »), pour la présentation de l'incidence de la conversion.

La conversion a été traitée comme un changement de forme d'entreprise et comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Ainsi, les valeurs comptables des actifs, des passifs et de l'avoir des porteurs de parts présentées dans les états financiers consolidés de la Société immédiatement avant la conversion étaient les mêmes que les valeurs comptables de Yellow Média inc. immédiatement après la conversion. Un montant de 2 G\$ a été porté en réduction du capital déclaré de Yellow Média inc. au titre des actions ordinaires, et un montant équivalent a été transféré au surplus d'apport.

## Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires peut être émis.

	2010	
	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	-	- \$
Échange des parts du Fonds contre des actions de Yellow Média inc. en vertu du plan d'arrangement	513 047 789	6 062 051
Réduction du capital en vertu de l'arrangement	-	(2 000 000)
Échange d'actions privilégiées de série 7	666 667	4 190
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	1 201 327	7 072
	<b>514 915 783</b>	<b>4 073 313 \$</b>
Actions devant être émises en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	1 102 201	6 525
<b>Solde au 31 décembre 2010<sup>1</sup></b>	<b>516 017 984</b>	<b>4 079 838 \$</b>

## Parts

	2010	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2009	513 044 685	6 062 039 \$
Parts émises	3 104	12
Solde au 1 <sup>er</sup> novembre 2010	513 047 789	6 062 051
Échange de parts du Fonds contre des actions de Yellow Média inc. en vertu du plan d'arrangement	(513 047 789)	(6 062 051)
Avoir des porteurs de parts – solde de clôture	-	- \$

  

	2009	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2008	518 301 059	6 144 416 \$
Parts émises	10 926	43
Rachat de parts	(5 267 300)	(82 420)
Solde au 31 décembre 2009 <sup>1</sup>	513 044 685	6 062 039 \$

<sup>1</sup> Comprend 10 300 605 actions restreintes (8 455 650 parts en 2009) en vertu du régime d'actions restreintes.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le Fonds a racheté 267 300 de ses parts aux fins d'annulation, pour une contrepartie totale de 1,9 M\$, y compris les frais de courtage. Ces parts ont été rachetées au prix moyen de 7,20 \$ la part. La valeur comptable moyenne de ces parts s'établissait à 11,86 \$ la part. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des parts, chiffré à 1,2 M\$, a été crédité au surplus d'apport. Il n'y a eu aucune transaction de ce type en 2010.

## Rachat de parts

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, 5 000 000 de parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de TMC ont été achetées et annulées par Yellow Média inc. pour une contrepartie en espèces totale de 27,5 M\$. Les parts échangeables de YPG LP étaient incluses dans l'avoir des porteurs de parts. La valeur comptable de ces parts s'établissait à 15,85 \$ la part. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des parts, chiffré à 51,7 M\$, a été crédité au surplus d'apport.

## Exercice des options

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les détenteurs d'options ont exercé 3 104 options (10 926 en 2009) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 12 000 \$ (43 000 \$ en 2009). Ces options ont été exercées et échangées contre 3 104 actions de Yellow Média inc. (10 926 en 2009) d'une valeur moyenne attribuée d'environ 3,92 \$ l'action (3,92 \$ en 2009).

## Régime de réinvestissement des dividendes

Au cours de l'exercice, Yellow Média inc. a annoncé l'établissement d'un régime de réinvestissement des dividendes qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2010. Aux termes de ce régime, les détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc. qui sont résidents du Canada peuvent choisir de réinvestir les dividendes sur actions ordinaires qui leurs sont versés en espèces dans des actions ordinaires additionnelles de Yellow Média inc. Le régime de réinvestissement des dividendes permet à Yellow Média inc. d'acheter les actions ordinaires sur le marché libre ou de choisir d'émettre de nouvelles actions. Yellow Média inc. peut émettre de nouvelles actions ordinaires avec une décote par rapport aux cours en vigueur sur le marché allant de 2 % à 5 %.

Au 31 décembre 2010, la participation au régime de réinvestissement des dividendes offert par Yellow Média inc. était de 19 %.

## Actions privilégiées

Autorisées :

- 8 625 000 actions privilégiées à taux révisé et à dividende cumulatif de série 3
- 8 625 000 actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de série 4
- 5 000 000 d'actions privilégiées à taux révisé et à dividende cumulatif de série 5
- 5 000 000 d'actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de série 6
- 1 300 000 actions privilégiées échangeables à dividende cumulatif de série 7

Émises :

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2009	-	- \$
Reclassé de la part des actionnaires sans contrôle	14 600 000	333 880
Échange d'actions privilégiées de série 7	(666 667)	(5 000)
Solde au 31 décembre 2010	13 933 333	328 880 \$

## Série 3

Le 23 septembre 2009, Yellow Média inc. a émis 7 500 000 actions privilégiées à taux révisé et à dividende cumulatif de série 3 (les « actions privilégiées de série 3 ») au prix d'achat de 25,00 \$ l'action. Le 28 septembre 2009, Yellow Média inc. a émis 800 000 actions de série 3 supplémentaires par suite de l'exercice de l'option en cas d'attribution excédentaire accordée aux preneurs fermes pour un produit net combiné de 200,5 M\$, après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 6 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$ et excluant l'économie d'impôts de 2 M\$ sur les frais.

## Droits de vote

La totalité des actions de série 3 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

## Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 3 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,6875 \$ par action de série 3 par année, payables trimestriellement, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 30 septembre 2014. Le taux de dividende sera refixé le 30 septembre 2014 et tous les cinq ans par la suite.

## Rachat par l'émetteur

Le 30 septembre 2014 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair les actions de série 3, en totalité ou en partie, en échange d'espèces.

## Conversion au gré du porteur

Le 30 septembre 2014, chaque action privilégiée pourra être convertie, au gré du porteur, en action privilégiée de série 4 (les « actions de série 4 »), à raison de une pour une. Les actions de série 4 seront assorties de dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration jugera la situation et le moment appropriés, payables trimestriellement. Le taux de dividende variable trimestriel équivalra à la somme du rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois, majorée de 4,17 % par année.

## Série 5

Le 22 décembre 2009, Yellow Média inc. a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à taux révisé et à dividende cumulatif de série 5 (les « actions de série 5 ») au prix d'achat de 25,00 \$ l'action, pour un produit net de 120,3 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 3,7 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$ et excluant l'économie d'impôts de 1,4 M\$ sur les frais.

## Droits de vote

La totalité des actions de série 5 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

Les porteurs d'actions de série 5 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,725 \$ par action de série 5 par année, payables trimestriellement, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 30 juin 2015. Le taux de dividende sera refixé le 30 juin 2015 et tous les cinq ans par la suite.

## Rachat par l'émetteur

Le 30 juin 2015 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, Yellow Média inc. pourra, à son gré, racheter au pair les actions de série 5, en totalité ou en partie, en échange d'espèces.

## Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 5 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,725 \$ par action de série 5 par année, payables trimestriellement, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 30 juin 2015. Le taux de dividende sera refixé le 30 juin 2015 et tous les cinq ans par la suite.

## Conversion au gré du porteur

Le 30 juin 2015, chaque action privilégiée pourra être convertie, au gré du porteur, en action privilégiée de série 6 (les « actions de série 6 »), à raison de une pour une. Les actions de série 6 seront assorties de dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration jugera la situation et le moment appropriés, payables trimestriellement. Le taux de dividende variable trimestriel équivalra à la somme du rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada sur trois mois, majorée de 4,26 % par année.

## Série 7

Le 9 février 2010, dans le cadre de l'acquisition de RedFlagDeals, Yellow Média inc. a émis 1 300 000 actions de série 7, au prix de 7,50 \$ l'action de série 7, à titre de paiement aux vendeurs pour l'acquisition au moyen d'un placement privé. Les porteurs d'actions de série 7 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs fixes, lorsque le conseil d'administration de Yellow Média inc. juge la situation et le moment appropriés, d'un montant correspondant à 0,375 \$ par action de série 7 par année pour un rendement annuel de 5 %, les dividendes étant payables trimestriellement le troisième jour ouvrable avant la fin de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Les actions de série 7 sont échangeables contre des actions de Yellow Média inc., selon un ratio d'une action privilégiée pour une action ordinaire de Yellow Média inc. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, 300 000 actions de série 7 pourront être échangées, sous réserve de certaines dispositions de temps et de performance (voir la note 3).

Au cours de l'exercice, 666 667 actions de série 7 ont été échangées contre 666 667 actions ordinaires de Yellow Média inc. Au 31 décembre 2010, 633 333 actions de série 7 étaient en circulation.

Les actions de séries 3, 5 et 7 ont d'abord été classées à titre de part des actionnaires sans contrôle dans le bilan, puisqu'elles ont été émises par une filiale du Fonds. À la suite de la conversion de la fiducie de revenu en une société ouverte, le 1<sup>er</sup> novembre 2010, les actions privilégiées des séries 3, 5 et 7 émises au cours de l'exercice sont désormais classées dans les capitaux propres.

## 18. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Le cumul des autres éléments du résultat étendu se compose des éléments suivants :

	<b>31 décembre 2010</b>
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	<b>1 077 \$</b>
Pertes non réalisées à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements à l'étranger	<b>(2 373)</b>
Gain non réalisé sur le placement disponible à la vente	<b>225</b>
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>(1 071) \$</b>
	<b>31 décembre 2009</b>
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	729 \$
Pertes non réalisées à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes et des placements étrangers	(3 881)
Gain non réalisé sur placement disponible à la vente	418
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>(2 734) \$</b>

<sup>1</sup> Le gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours de périodes antérieures sera transféré au bénéfice net sur la durée de la dette sous-jacente, laquelle arrivera à échéance en mai 2011, en février 2016 et en février 2036.

## 19. Bénéfice par action

Le tableau suivant rapproche le bénéfice net attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009 <sup>1,2</sup>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	503 111 679	510 658 375
Effet dilutif des options	382 039	392 433
Effet dilutif des actions restreintes <sup>3</sup>	10 016 622	6 602 795
Effet dilutif des billets échangeables	15 292 171	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	51 890 688	57 253 961
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	31 847 677	37 479 655
Effet dilutif des débentures échangeables	8 819 220	-
Effet dilutif des débentures convertibles	17 564 620	-
Effet dilutif des actions privilégiées de série 7	1 125 571	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	640 050 287	612 387 219

<sup>1</sup> Les parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de TMC décrites ci-dessus sont comprises dans le nombre de parts entrant dans le calcul du résultat de base et dilué par part pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

<sup>2</sup> Les chiffres présentés à titre de comparatifs correspondent à des parts de fiducie.

<sup>3</sup> Assujetties à des conditions particulières liées au versement de dividendes.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Yellow Média inc.	271 042 \$	204 255 \$
Dividendes versés aux actionnaires privilégiés	3 651	-
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Yellow Média inc.	267 391	204 255
Incidence de la conversion présumée des billets échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	2 967	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	14 503	12 548
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	8 591	6 166
Incidence de la conversion présumée des débentures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	3 948	-
Incidence de la conversion présumée des débentures convertibles, déduction faite de l'impôt applicable	5 065	-
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 7, déduction faite de l'impôt applicable	461	-
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	302 926 \$	222 969 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de l'effet dilutif potentiel des débentures échangeables, puisqu'elles ont eu un effet antidilutif.

## 20. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions de Yellow Média inc. comprennent un régime d'actions restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

### Régime d'actions restreintes

Aux termes du plan d'arrangement, toutes les parts restreintes déjà émises aux termes du régime de parts restreintes ont été modifiées de manière à ce que leurs détenteurs aient le droit de recevoir, selon les mêmes conditions, des actions ordinaires plutôt que des parts, à raison de une action pour une part, et afin que ces actions demeurent régies par les mêmes conditions en vertu du régime d'actions restreintes (le « régime d'actions restreintes »).

Les dividendes en espèces attribués aux employés et aux administrateurs à l'égard de toutes les actions restreintes sont réinvestis dans des actions restreintes additionnelles et les droits deviennent acquis selon les modalités de l'attribution en vertu de laquelle les actions restreintes sont payées. Les dividendes en espèces attribués aux administrateurs indépendants à l'égard de toutes les actions restreintes ne sont pas réinvestis dans des actions restreintes additionnelles et sont versées conformément aux modalités de l'attribution en vertu de laquelle les actions restreintes sont payées. À moins que le participant ne donne des directives différentes, le dépositaire du plan doit, à l'acquisition des droits des actions restreintes, vendre les actions restreintes du participant sur le marché libre de la TSX et remettre au participant le produit net de la vente, après déduction des impôts connexes et d'autres frais s'y rapportant.

Au licenciement motivé ou à la démission d'un participant, toutes les actions restreintes non acquises sont confisquées et s'annulent. Au départ à la retraite, à la cessation d'emploi, au décès ou à la déclaration d'invalidité de longue durée d'un participant, l'acquisition des parts restreintes liées au critère de temps est déterminée au prorata du cycle de rendement complété et de la période de 36 mois. Toutes les parts restreintes liées au rendement non acquises à la date du départ à la retraite, de la cessation d'emploi, du décès ou de la déclaration d'invalidité à long terme du participant sont confisquées et s'annulent à cette date.

Les actions restreintes sont assorties de clauses prévoyant l'accélération de l'acquisition des droits dans certains cas.

Les employés qui recevaient des parts en vertu du régime d'actions restreintes après 2008 se voyaient attribuer, en proportions égales, des actions restreintes liées à des critères de temps et de rendement. Au cours des exercices 2007 à 2009, les actions restreintes ont été attribuées à des employés admissibles en fonction de leur rendement, et les droits connexes s'acquièrent entre 2010 et 2012. Yellow Média inc. a également attribué des actions restreintes à des administrateurs indépendants de Yellow Média inc., lesquelles sont liées à des critères de temps uniquement. Dans le cas des attributions en 2009, le nombre d'actions restreintes dont les droits sont acquis pourrait atteindre jusqu'à deux fois et demie le nombre actuel d'actions restreintes attribuées si le rendement réel atteignait le niveau maximal déterminé dans les objectifs.

À la conversion du Fonds en société, le régime a été modifié de manière à permettre l'achat d'actions ordinaires de Yellow Média inc. (les « actions restreintes ») sur le marché ouvert. En outre, les participants au régime recevront des actions ordinaires de Yellow Média inc. plutôt que des parts du Fonds à l'acquisition de leurs droits respectifs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, 3 840 009 actions restreintes ont été attribuées (2 775 913 en 2009) pour un montant de 20,7 M\$ (16,9 M\$ en 2009), à un cours de marché moyen de 5,39 \$ (6,09 \$ en 2009). Les droits relatifs à la moitié de ces actions restreintes ont été acquis à la conversion du Fonds en société et les droits de l'autre moitié deviendraient acquis en fonction de l'atteinte de cibles fixées par le conseil d'administration. Par conséquent, un montant de 17,6 M\$ (24,1 M\$ en 2009) a servi à l'acquisition de 2 689 203 actions restreintes (3 849 791 en 2009) de Yellow Média inc. sur le marché libre de la TSX. En outre, un montant de 7,2 M\$ (5,7 M\$ en 2009) a été réinvesti dans l'acquisition de 1 196 851 actions restreintes (1 008 595 en 2009) à même le produit des distributions sur les actions restreintes détenues en mains tierces. Ces actions comprennent les 319 915 actions restreintes (479 001 en 2009) représentant la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

<b>31 décembre 2010</b>	
<b>Nombre d'actions restreintes</b>	
<b>Attributions de 2008 à 2010</b>	
En cours au début	<b>4 558 668</b>
Attribuées	<b>3 840 009</b>
Droits acquis	<b>(572 974)</b>
Éteintes	<b>(1 365 324)</b>
Distributions en espèces réinvesties	<b>876 936</b>
<b>En cours à la fin</b>	<b>7 337 315</b>
<b>Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle</b>	<b>0,57 année</b>

  

<b>31 décembre 2009</b>	
<b>Nombre d'actions restreintes</b>	
<b>Attributions de 2007 à 2009</b>	
En cours au début	2 221 443
Attribuées	2 775 913
Droits acquis	(508 082)
Éteintes	(460 200)
Distributions en espèces réinvesties	529 594
En cours à la fin	4 558 668
Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	1,96 année

Au cours de l'exercice, Yellow Média inc. a vendu 1 360 398 actions restreintes n'ayant pas été attribuées à des employés particuliers, à un cours de marché moyen de 6,09 \$. À la suite de cette transaction, un montant de 2,1 M\$ au titre de l'excédent du coût sur le produit a été porté au crédit du surplus d'apport.

Au 31 décembre 2010, 50 000 actions restreintes n'avaient pas été attribuées à un salarié en particulier (166 689 en 2009) et 2 913 290 actions restreintes (3 730 293 en 2009) représentaient la tranche qui prévoit un versement pouvant aller jusqu'à 250 %. Une charge de 21,4 M\$ (1,9 M\$ en 2009) a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

## Options sur actions

### YPG LP

Avant la création du Fonds, des options ont été consenties à certains employés, leur permettant d'acheter des actions ordinaires de Yellow Média inc. Les employés qui participent à un régime d'actions se sont vu attribuer des options, en proportion égale selon les critères d'acquisition en fonction d'une période de temps ou en fonction du rendement. Les employés qui ne participaient pas au régime d'actions se sont vu octroyer seulement des options fondées sur le rendement. Les options fondées sur une période de temps pouvaient être exercées à raison de 20 % à 33 $\frac{1}{3}$  % par année à l'anniversaire de la date d'attribution, pendant les trois à cinq années suivant la date d'attribution. Les options fondées sur le rendement pouvaient être exercées à raison de 20 % par année à l'anniversaire de la date d'attribution de chacune des cinq années suivant la date d'attribution dans la mesure où GPJ Cie a atteint des cibles de rendement précises. Au 31 décembre 2007, GPJ Cie avait atteint les cibles de rendement fixées au moment de la mise en place du régime d'options sur actions et toutes les options fondées sur le rendement ont pu être entièrement exercées en 2008.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

<b>31 décembre 2010</b>		
	<b>Nombre d'options</b>	<b>Prix d'exercice moyen pondéré par option</b>
En cours au début	<b>383 986</b>	<b>3,92 \$</b>
Exercées	<b>(3 104)</b>	<b>3,92</b>
<b>En cours à la fin</b>	<b>380 882</b>	<b>3,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>380 882</b>	<b>3,92 \$</b>

	31 décembre 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	394 912	3,92 \$
Exercées	(10 926)	3,92
En cours à la fin	383 986	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	383 986	3,92 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions au 31 décembre 2010.

Options en cours et pouvant être exercées				
Prix d'exercice par option	Nombre d'options	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options
<b>3,92 \$</b>	<b>380 882</b>	<b>1,54 année</b>	<b>3,92 \$</b>	<b>380 882</b>

#### **Yellow Média inc.**

Le 11 novembre 2010, le conseil d'administration de Yellow Média inc. a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions (le « régime de 2010 »). Le régime de 2010 est assujéti à l'approbation des actionnaires et de la TSX. S'il est approuvé, le régime de 2010 permettra au conseil d'administration de choisir les employés admissibles qui pourront participer au régime de 2010. Un nombre maximal de 25 millions d'options peut être attribué en vertu du régime de 2010.

Le 11 novembre 2010, le conseil d'administration a attribué, sous réserve d'approbation, 15 850 000 options aux termes du régime de 2010. Les principales modalités des options attribuées sont les suivantes :

- Le prix d'exercice est égal au cours moyen pondéré des actions à la TSX pour les cinq jours de négociation précédant la date à laquelle les options sont attribuées.
- Les droits des options s'acquièrent à la fin de la troisième année suivant la date d'attribution.
- Les options viennent à expiration au plus tard cinq ans après la date d'attribution.

## **21. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie**

Variation de l'actif et du passif d'exploitation :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Débiteurs	12 273 \$	33 908 \$
Charges payées d'avance	145	5 100
Frais de publication reportés et autres actifs	17 111	12 226
Créditeurs	27 358	8 342
Produits reportés	(29 156)	262
	<b>27 731 \$</b>	<b>59 838 \$</b>

Renseignements supplémentaires :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Intérêts payés	<b>138 293 \$</b>	142 437 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées de séries 1 et 2	<b>21 179 \$</b>	22 434 \$
Émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes	<b>13 597 \$</b>	-
Émission d'actions de série 7 en guise de contrepartie partielle d'une acquisition d'entreprise	<b>9 750 \$</b>	-
Émission de billets échangeables en guise de contrepartie partielle d'une acquisition d'entreprise	<b>141 562 \$</b>	-
Échange d'une participation de Yellow Média inc. dans une filiale contre une participation dans un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 5)	<b>75 248 \$</b>	-
Impôts sur les bénéfices et sur le capital payés	<b>33 903 \$</b>	10 551 \$
Acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition	<b>2 569 \$</b>	1 891 \$
Ajouts aux immobilisations inclus dans les créditeurs et charges à payer	<b>6 233 \$</b>	6 183 \$

## 22. Engagements et éventualités

a) Au 31 décembre 2010, Yellow Média inc. avait des engagements en vertu de divers contrats de location pour des locaux et du matériel et des obligations d'achat en vertu d'ententes de distribution à long terme aux termes desquels le total des paiements ainsi que ceux à verser au cours des cinq prochaines années et par la suite s'établissent comme suit :

2011	<b>114 796 \$</b>
2012	<b>25 783</b>
2013	<b>24 327</b>
2014	<b>23 553</b>
2015	<b>22 979</b>
Par la suite	<b>51 650</b>
	<b>263 088 \$</b>

Certains contrats de location prévoient des avantages incitatifs pour des améliorations locatives. Ces avantages incitatifs sont comptabilisés dans les crédits reportés et totalisent 21,2 M\$. Ces avantages incitatifs sont portés en réduction de la dépense de loyer selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

b) Yellow Média inc. a conclu quatre contrats de services de facturation et de recouvrement. La date d'échéance de la convention de services de facturation et de recouvrement conclue avec Bell Canada (« Bell ») est le 31 décembre 2014, mais deux périodes de renouvellement automatique de un an successives sont prévues, à moins d'avis contraire préalable de Yellow Média inc. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») comprend des périodes de renouvellement automatique successives de un an. La convention avec MTS Allstream Inc. vient à échéance le 2 octobre 2016, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues, jusqu'à un maximum de trente ans. La convention conclue avec Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (« Bell Aliant ») vient à échéance le 30 avril 2017, mais deux périodes de renouvellement automatique de dix ans sont prévues.

En vertu de conventions de publication conclues avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant, GPJ Cie produit des annuaires téléphoniques d'inscriptions alphabétiques pour chacune de ces sociétés afin de leur permettre de respecter leurs obligations en matière de réglementation.

GPJ Cie a également conclu plusieurs autres conventions avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant, concernant l'utilisation de renseignements tirés des inscriptions et des marques de commerce pour la publication d'annuaires. Si GPJ Cie manque de façon importante à ses obligations en vertu des conventions de publication susmentionnées et que, par conséquent, ces dernières sont résiliées conformément à leurs modalités, ces autres conventions conclues avec Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant pourront également être résiliées.

c) Yellow Média inc. a conclu des ententes d'impression d'annuaires avec ses imprimeurs visant l'impression, la reliure et la livraison d'annuaires alphabétiques, classés et combinés ainsi que d'autres publications. Elle a aussi conclu des ententes de distribution. Ces ententes prendront fin en 2020.

d) Yellow Média inc. fait l'objet de diverses réclamations et poursuites qui ont été engagées contre lui dans le cours normal des activités. Des provisions au titre de certaines de ces réclamations sont prévues et incluses dans les créditeurs et charges à payer selon la meilleure estimation de la direction quant à leur issue éventuelle. La direction ne s'attend pas à ce que le règlement de ces questions en attente ou en cours ait une incidence négative importante sur la situation financière, sur les résultats d'exploitation ni sur les flux de trésorerie de Yellow Média inc.

## 23. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers de Yellow Média inc. s'établissent comme suit :

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
Intérêts sur la dette à long terme, les instruments échangeables et convertibles	130 050 \$	138 228 \$
Commission d'engagement et autres frais financiers, montant net	6 842	3 665
(Crédits) autres charges lié(e)s aux instruments financiers dérivés	(407)	2 707
Gain au rachat d'actions privilégiées de séries 1 et 2, de débetures échangeables, de facilités de crédit et de billets à moyen terme, montant net	(4 187)	(42 763)
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	9 903	9 279
Accroissement de valeur lié aux instruments échangeables et convertibles et aux actions privilégiées	860	2 316
Perte de change	1 735	1 168
	<b>144 796 \$</b>	<b>114 600 \$</b>

## 24. Frais de restructuration et charges spéciales

Dans le cadre des acquisitions réalisées en cours d'exercice, Yellow Média inc. a comptabilisé des coûts de 30,5 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, ce qui comprend une provision de 11,7 M\$ au titre des frais de restructuration et des charges spéciales. Yellow Média inc. a adopté des plans officiels visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, Yellow Média inc. a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises.

Au cours de l'exercice, Yellow Média inc. a également comptabilisé des frais de restructuration et des charges spéciales supplémentaires de 33,9 M\$ liés à une réorganisation interne et à une réduction de l'effectif. Les autres charges spéciales comprennent principalement des coûts liés à la résiliation de certains engagements contractuels.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2008	31 254 \$	9 805 \$	41 059 \$
Provision liée aux initiatives pour 2009	9 574	30 742	40 316
Fonds utilisés en 2009 :			
Encaisse	(24 777)	(12 475)	(37 252)
Radiation	-	(3 261)	(3 261)
Solde au 31 décembre 2009	16 051 \$	24 811 \$	40 862 \$
Provision liée à l'acquisition de Canpages	8 207	3 461	11 668
Provision liée aux initiatives pour 2010	29 331	4 572	33 903
Fonds utilisés en 2010 :			
Encaisse	(30 096)	(14 891)	(44 987)
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>23 493 \$</b>	<b>17 953 \$</b>	<b>41 446 \$</b>

## 25. Gestion des risques financiers

### Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de l'incapacité éventuelle d'un client ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations contractuelles. Yellow Média inc. est exposé au risque de crédit relativement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux instruments financiers dérivés. La valeur comptable des actifs financiers constitue l'exposition maximale de Yellow Média inc.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie peut être réduit de façon importante si ces actifs financiers sont confiés à des contreparties solvables. La situation des contreparties est examinée de façon continue pour évaluer tout changement.

L'octroi de crédit à des clients par Yellow Média inc. nécessite passablement de jugement. Yellow Média inc. a mis en place des contrôles internes visant à atténuer le risque de crédit, y compris une politique de crédit officielle gérée par son service du crédit. Les nouveaux clients, les clients qui augmentent leurs dépenses liées à la publicité selon un certain niveau et les clients qui ne respectent pas les conditions de paiement sont soumis à un processus particulier d'examen et d'approbation.

Yellow Média inc. est d'avis que son exposition à une concentration du crédit relatif aux débiteurs est limitée en raison de sa clientèle diversifiée et nombreuse, dont les activités sont réparties dans plusieurs secteurs et régions. Aucun client ne représente à lui seul 1 % ou plus des produits, et aucun débiteur associé à un client donné ou à un agent de commercialisation agréé n'excède 5 % du solde total des débiteurs à aucun moment au cours de la période.

Bell, TELUS, MTS Allstream Inc. et Bell Aliant fournissent à Yellow Média inc. des services de recouvrement auprès des clients relativement aux annonceurs qui sont aussi leurs clients. Ainsi, ils reçoivent des sommes de clients pour le compte de Yellow Média inc. Yellow Média inc. assume le risque lié au recouvrement final de ces créances.

La provision pour créances douteuses et les débiteurs échus sont examinés par la direction à chaque date du bilan. Yellow Média inc. met alors à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction de l'évaluation de la recouvrabilité des soldes des comptes de chaque client, en tenant compte de l'historique de recouvrement des débiteurs échus antérieurs. Les débiteurs sont radiés lorsqu'ils sont considérés comme non recouvrables.

Compte tenu de leur échéance respective, le classement par échéance des débiteurs était le suivant au 31 décembre 2010 :

À court terme	140 095 \$
En souffrance depuis moins de 180 jours	63 639
En souffrance depuis plus de 180 jours	13 034
<b>Débiteurs</b>	<b>216 768 \$</b>

Les débiteurs de Yellow Média inc. sont montrés après déduction d'une provision de 48,9 M\$ au 31 décembre 2010. Les variations de la provision pour créances douteuses sont les suivantes :

	31 décembre 2010
Solde au début	45 776 \$
Créances douteuses, déduction faite des recouvrements	48 196
Radiations	(45 053)
<b>Solde à la fin</b>	<b>48 919 \$</b>
	31 décembre 2009
Solde au début	40 449 \$
Créances douteuses, déduction faite des recouvrements	45 496
Radiations	(40 169)
<b>Solde à la fin</b>	<b>45 776 \$</b>

En outre, Yellow Média inc. est exposé à un risque de crédit si l'une des contreparties à ses instruments financiers dérivés ne s'acquitte pas de ses obligations. Il prévoit toutefois qu'elles s'en acquitteront puisqu'elles sont des institutions financières bien établies bénéficiant d'excellentes cotes de solvabilité.

## Risque de taux d'intérêt

Yellow Média inc. est exposé aux risques de taux d'intérêt touchant certaines de ses obligations financières à taux d'intérêt variable. Les taux d'intérêt sur la facilité bancaire, les émissions de papier commercial ainsi que la trésorerie et les placements à court terme de Yellow Média inc. se fondent généralement sur le taux des acceptations bancaires canadiennes. Au 31 décembre 2010, un montant net de 872,2 M\$, incluant l'incidence des instruments financiers dérivés décrits ci-dessous, était exposé aux fluctuations des taux à court terme. Selon cette exposition au risque au 31 décembre 2010, une augmentation présumée de 0,5 point de pourcentage du taux des acceptations bancaires aurait une incidence négative de 4,4 M\$ sur le bénéfice net, tandis qu'une diminution présumée de 0,5 point de pourcentage aurait une incidence équivalente contraire. Yellow Média inc. est également exposé aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme liés au refinancement des dettes à leur échéance. Le taux d'intérêt sur les nouvelles émissions de titres d'emprunt à long terme sera établi selon le taux en vigueur au moment du refinancement et dépendra également de la teneur des nouveaux titres d'emprunt émis. Yellow Média inc. gère le risque de taux d'intérêt au moyen d'un calendrier équilibré des échéances des titres d'emprunt et d'une combinaison d'obligations à taux d'intérêt fixes et variables et il utilise des dérivés de taux d'intérêt, s'il y a lieu, afin de couvrir le risque de taux d'intérêt.

Yellow Média inc. a recours à des contrats dérivés pour gérer la combinaison de taux d'intérêt fixes et variables sur la dette à long terme et pour gérer le risque de taux d'intérêt associé aux émissions prévues de titres de créance.

En août 2009, Yellow Média inc. a conclu trois swaps de taux d'intérêt totalisant 130 M\$ pour couvrir les billets à moyen terme de série 9. Yellow Média inc. reçoit des intérêts au taux de 6,5 % sur ces swaps et paie un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps viennent à échéance le 10 juillet 2013, en même temps que la dette sous-jacente. Au 31 décembre 2010, les swaps de taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

En février 2010, Yellow Média inc. a conclu deux swaps de taux d'intérêt totalisant 125 M\$ afin de couvrir les billets à moyen terme de série 8. Yellow Média inc. reçoit des intérêts au taux de 6,85 % sur ces swaps et paie un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré d'un écart de 4,3 %. Les swaps viennent à échéance le 3 décembre 2013, en même temps que la dette sous-jacente. Au 31 décembre 2010, les swaps de taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

Le 15 octobre 2010, les porteurs de billets échangeables ont monétisé leur placement au moyen de la revente des billets à une institution financière tierce. Afin de faciliter cette transaction de revente et de favoriser une conversion méthodique des billets échangeables en actions ordinaires au cours de 2011, Yellow Média inc. a conclu un swap sur rendement total (« SRT ») qui fait correspondre la contrepartie des billets à celle des actions ordinaires, et ce, pour une période se terminant le 15 décembre 2011. En vertu des modalités du SRT, le taux d'intérêt fixe de 5 % des billets échangeables a été converti en un taux d'intérêt variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur trois mois majoré de 1,75 %. De plus, en vertu du SRT, la contrepartie à titre de porteur de billets devrait permettre d'échanger 25 % du montant en capital en actions ordinaires sous-jacentes de Yellow Média inc. à 95 % du prix du marché en vigueur, lequel sera calculé au moyen d'un cours moyen pondéré en fonction du volume sur une période pouvant aller jusqu'à 20 jours. En outre, Yellow Média inc. pourrait, en vertu du SRT, recevoir ou payer un montant à titre d'ajustement dans la mesure où la valeur réalisée par la contrepartie du SRT à l'échange ou au rachat des billets correspond à un montant supérieur ou inférieur aux 141,6 M\$ du montant en capital des billets échangeables. Le SRT est évalué à la juste valeur et à la valeur de marché par le biais des résultats à chaque date de clôture.

## Risque de change

Yellow Média inc. exerce des activités aux États-Unis, et il est exposé au risque de change lié à diverses opérations libellées en devises. Le risque de change sur opérations découle principalement d'opérations commerciales libellées en devises dans une monnaie qui n'est pas la monnaie de fonctionnement de l'unité d'exploitation de Yellow Média inc. prenant part à l'opération. Yellow Média inc. est exposé aux fluctuations du dollar américain. L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu exposés aux fluctuations du dollar américain est négligeable.

## Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est défini comme l'exposition de Yellow Média inc. au risque qu'il soit incapable de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Yellow Média inc. gère le risque d'illiquidité par l'intermédiaire de la gestion de sa structure du capital et l'effet de levier financier décrit à la note 26, intitulée « Informations à fournir concernant le capital ».

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des montants en capital connexes :

	Paiements exigibles pour les périodes se terminant les 31 décembre			
	Total	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>Passifs financiers non dérivés<sup>1</sup></b>				
Dette à long terme	2 206 586 \$	800 000 \$	557 500 \$	849 086 \$
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	8 414	7 788	626	-
Effets à payer	12 258	1 873	1 115	9 270
Instruments échangeables et convertibles	341 562	-	141 562	200 000
Actions privilégiées de séries 1 et 2	452 978	281 971	-	171 007
	<b>3 021 798</b>	<b>1 091 632</b>	<b>700 803</b>	<b>1 229 363</b>
<b>Passifs financiers dérivés</b>				
Swaps de taux d'intérêt				
Rentrées de fonds	(2 770)	(2 770)	-	-
Sorties de fonds	919	919	-	-
Swaps sur rendement total				
Rentrées de fonds	(2 513)	(2 513)	-	-
	<b>(4 364)</b>	<b>(4 364)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>3 017 434 \$</b>	<b>1 087 268 \$</b>	<b>700 803 \$</b>	<b>1 229 363 \$</b>

<sup>1</sup> Montant en capital

Le 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 33,8 M\$. En outre, Yellow Média inc. peut émettre des billets additionnels pour un montant de 205 M\$ en vertu de son programme de papier commercial et peut avoir accès à un montant additionnel de 250 M\$ en vertu de sa facilité principale. Par contre, si aucun billet n'est émis en vertu du programme de papier commercial, Yellow Média inc. peut avoir accès au montant total de 455 M\$ disponible en vertu de sa facilité principale. Outre la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissant à 33,8 M\$, Yellow Média inc. avait des liquidités soumises à restrictions de 35,5 M\$ au 31 décembre 2010.

### Juste valeur

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre deux parties agissant en toute liberté, selon les marchés actuels relatifs aux instruments comportant le même risque, la même valeur en capital et la même échéance. La juste valeur estimative est calculée en fonction de la valeur actuelle et d'autres techniques d'évaluation au moyen de taux reflétant ceux que Yellow Média inc. pourrait alors obtenir sur le marché pour des emprunts comportant des modalités et une échéance similaires. Le risque de crédit propre à l'entité ainsi que le risque de crédit de la contrepartie ont été pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les dérivés.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, des facilités de crédit et du papier commercial correspond environ à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur du placement classé comme disponible à la vente, des débiteurs convertibles, des billets échangeables et des actions privilégiées est évaluée en fonction des cours du marché à la date du bilan.

La juste valeur des billets à moyen terme et des instruments financiers dérivés est établie à l'aide des taux en vigueur sur le marché à la date du bilan et comparée à celle qui est fournie par les institutions financières pour des instruments financiers similaires.

Ces estimations dépendent dans une large mesure des hypothèses formulées, entre autres, à l'égard du montant et de l'échelonnement des flux de trésorerie estimatifs futurs ainsi que des taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des autres instruments financiers :

	31 décembre 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs		
– Placement disponible à la vente	453 \$	453 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	3 669 \$	3 669 \$
Dette à long terme	2 218 203 \$	2 259 324 \$
Instruments échangeables et convertibles <sup>1</sup>	319 029 \$	344 129 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2	446 725 \$	426 984 \$
Instruments financiers dérivés		
– Option de rachat sur les actions privilégiées	1 541 \$	1 541 \$
– Swaps de taux d'intérêt		
À long terme	1 771 \$	1 771 \$
– Swaps sur rendement total	2 833 \$	2 833 \$
	31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs		
– Placement disponible à la vente	646 \$	646 \$
Tranche à court terme de la dette à long terme	2 254 \$	2 254 \$
Dette à long terme	2 225 720 \$	2 199 289 \$
Débetures échangeables <sup>1</sup>	83 886 \$	86 767 \$
Actions privilégiées de séries 1 et 2	472 777 \$	431 281 \$
Instruments financiers dérivés		
– Option de rachat sur les actions privilégiées	2 612 \$	2 612 \$
– Swaps de taux d'intérêt – passif		
À court terme	76 \$	76 \$
À long terme	719 \$	719 \$

<sup>1</sup> La valeur comptable comprend la composante passif des débetures convertibles (débetures échangeables en 2009).

### Hiérarchie aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 – données correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 – données utilisées dans la technique d'évaluation qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché au moment de la détermination de la juste valeur des instruments.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiers évalués à la juste valeur dans le bilan consolidé au 31 décembre 2010, classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif ou passif financier</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 848 \$	– \$	– \$	33 848 \$
Liquidités soumises à restrictions	35 477	–	–	35 477
Placement disponible à la vente	453	–	–	453
Swaps de taux d'intérêt	–	1 771	–	1 771
Swap sur rendement total	–	2 833	–	2 833
Option de rachat sur les actions privilégiées	–	1 541	–	1 541
<b>Total</b>	<b>69 778 \$</b>	<b>6 145 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>75 923 \$</b>

Le placement disponible à la vente de Yellow Média inc. est constitué de titres de capitaux propres activement négociés et est comptabilisé à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles.

Les opérations sur dérivés de Yellow Média inc. sont comptabilisées à la juste valeur et sont constituées de swaps de taux d'intérêt non spéculatifs servant à couvrir le risque lié aux taux d'intérêt et les swaps sur rendement total. Ces dérivés sont évalués soit au moyen de modèles d'évaluation standards utilisés dans le secteur ou au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne. Lorsque cela est possible, ces modèles utilisent des données observables fondées sur le marché, y compris les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de certains prix ou taux et les écarts de taux. Dans certains cas, aucune donnée observable fondée sur le marché n'est disponible; dans ces cas, les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont fondées sur le jugement. À l'heure actuelle, Yellow Média inc. n'utilise pas de données non observables qui pourraient avoir une incidence importante sur l'évaluation de l'ensemble de la juste valeur.

## 26. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs de Yellow Média inc. en matière de gestion du capital sont les suivants :

- garantir des liquidités suffisantes pour s'acquitter des obligations financières et satisfaire aux exigences en matière de placements;
- maintenir l'accès à du financement à faible coût;
- maintenir ou améliorer les cotes de solvabilité élevées;
- offrir des résultats stables aux investisseurs.

Yellow Média inc. assure un suivi et gère activement sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés par suite de changements qui touchent la conjoncture économique et en fonction des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Afin de mesurer son effet de levier financier, Yellow Média inc. a principalement recours au ratio de la dette nette<sup>2</sup> sur le BAIIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque<sup>1</sup>. Yellow Média inc. a aussi recours à d'autres mesures financières pour surveiller son effet de levier financier, notamment le ratio de la dette nette<sup>2</sup> et des actions privilégiées sur le BAIIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque<sup>1</sup>, le ratio de couverture des charges fixes et le ratio de la dette nette sur la capitalisation.

<sup>1</sup> Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales et coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque pour les douze derniers mois, compte tenu des acquisitions (le « BAIIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque »).

<sup>2</sup> La dette nette comprend les débetures échangeables et convertibles.

Le capital de Yellow Média inc. comprend la dette nette<sup>3</sup>, les actions privilégiées de séries 1 et 2, les instruments échangeables et convertibles ainsi que les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Yellow Média inc., répartis de la façon suivante :

	31 décembre 2010	31 décembre 2009 (après ajustement)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 848 \$	36 170 \$
Liquidités soumises à restrictions	35 477	-
Billets à moyen terme	1 656 200	2 044 947
Facilités de crédit	250 000	100 000
Papier commercial	295 000	74 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition et autres	20 672	9 027
Dette nette (déduction faite de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restrictions)	2 152 547	2 191 804
Instruments échangeables et convertibles	319 029	83 886
Actions privilégiées de séries 1 et 2	446 725	472 777
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Yellow Média inc. <sup>1</sup>	5 450 691	-
Capitaux propres attribuables aux propriétaires du Fonds	-	5 224 740
Capitaux propres attribuables à la part des actionnaires sans contrôle <sup>1</sup>	52 653	324 130
Capitalisation totale	8 421 645 \$	8 297 337 \$
Ratio de la dette nette <sup>3</sup> sur la capitalisation totale	27,7 %	27,4 %

<sup>1</sup> Les actions des séries 3 et 5 ont été classées à titre de part des actionnaires sans contrôle dans le bilan de 2009, puisqu'elles avaient été émises par une filiale du Fonds. À la suite de la conversion de la fiducie de revenu en une société par actions, le 1<sup>er</sup> novembre 2010, les actions privilégiées des séries 3 et 5 ainsi que les actions privilégiées de série 7 émises en cours d'exercice sont désormais classées dans les capitaux propres.

	Pour les exercices terminés les	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
BAlIA des douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque <sup>2</sup>	907 633 \$	898 355 \$
Ratio de la dette nette <sup>3</sup> sur le BAlIA des douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque <sup>2</sup>	2,6	2,5

## 27. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, Yellow Média inc. a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu de la recommandation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée « Informations à fournir sur les garanties », et qui sont habituelles dans l'industrie.

Yellow Média inc. a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses administrateurs et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les administrateurs et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt de Yellow Média inc. Yellow Média inc. a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 31 décembre 2010, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de LesPAC, de YPG (États-Unis), de Dealer.com et de la contribution de YPG Directories, LLC à Ziplocal, LP en contrepartie d'une participation minoritaire de 35 % dans cette entité regroupée, Yellow Média inc. a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part de Yellow Média inc. à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 31 décembre 2010, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé relativement à ces engagements d'indemnisation.

<sup>2</sup> Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales et coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque pour les douze derniers mois, compte tenu des acquisitions (le « BAlIA pour les douze derniers mois avant les coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque »).

<sup>3</sup> La dette nette comprend les débetures échangeables et convertibles.

La nature de ces garanties empêche Yellow Média inc. d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

## 28. Information sectorielle

Les secteurs isolables de Yellow Média inc. sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. La direction a établi que Yellow Média inc. exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux solutions marketing de premier ordre. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt ainsi qu'aux solutions marketing de premier ordre. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés. Yellow Média inc. ou le responsable principal de l'exploitation analyse le rendement de ses secteurs d'exploitation en fonction de leur bénéfice d'exploitation, lequel n'est pas une mesure du rendement reconnue par les PCGR. Cependant, la direction utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses secteurs isolables.

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 <sup>1</sup>		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	1 365 276 \$	314 584 \$	1 679 860 \$
Charges d'exploitation	560 314	220 702	781 016
Coûts liés à la conversion et à la création d'une nouvelle image de la marque	45 629	2 900	48 529
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, coûts liés aux acquisitions et frais de restructuration et charges spéciales	759 333	90 982	850 315
Amortissement	163 240	106 877	270 117
Coûts (économies) lié(s) aux acquisitions	30 709	(170)	30 539
Frais de restructuration et charges spéciales	30 724	3 179	33 903
Bénéfice (perte) d'exploitation	534 660 \$	(18 904) \$	515 756 \$

	Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 <sup>1</sup>		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	1 392 029 \$	247 855 \$	1 639 884 \$
Charges d'exploitation	570 125	176 321	746 446
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, perte de valeur de l'écart d'acquisition et frais de restructuration et charges spéciales	821 904	71 534	893 438
Amortissement	109 846	32 568	142 414
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	-	315 000	315 000
Frais de restructuration et charges spéciales	33 735	6 581	40 316
Bénéfice (perte) d'exploitation	678 323 \$	(282 615) \$	395 708 \$

<sup>1</sup> Les résultats des activités de YPG (États-Unis) sont compris dans le secteur Annuaire, et les résultats de Dealer.com sont compris dans le secteur Médias verticaux. Par conséquent, un montant de 111,3 M\$ (37,2 M\$ en 2009) au titre des produits est inclus dans l'exercice terminé le 31 décembre 2010; ces produits ont été générés aux États-Unis. L'attribution des produits aux pays est fondée sur la situation géographique du client.

	31 décembre 2010		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Immobilisations incorporelles	1 738 078 \$	385 698 \$	2 123 776 \$
Écart d'acquisition	5 815 240 \$	693 744 \$	6 508 984 \$
Total de l'actif	8 080 430 \$	1 219 818 \$	9 300 248 \$

	31 décembre 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Immobilisations incorporelles	1 681 391 \$	327 108 \$	2 008 499 \$
Écart d'acquisition	5 678 328 \$	664 252 \$	6 342 580 \$
Total de l'actif	7 799 723 \$	1 141 883 \$	8 941 606 \$

<sup>1</sup> Au 31 décembre 2010, le secteur Annuaire comprend également un écart d'acquisition de 12,3 M\$ (56 M\$ au 31 décembre 2009) et des immobilisations de 36,6 M\$ (86,2 M\$ au 31 décembre 2009) liés aux activités de YPG (États-Unis). Le montant de 63 M\$ (2,4 M\$ au 31 décembre 2009) lié à l'acquisition de placements comptabilisés à la valeur de consolidation est inclus dans le total de l'actif du secteur Annuaire.

<sup>2</sup> Au 31 décembre 2010, le secteur Médias verticaux comprend également un écart d'acquisition de 26,9 M\$ (néant au 31 décembre 2009) et des immobilisations de 99,3 M\$ (néant au 31 décembre 2009) liés aux activités de Dealer.com. Le montant de 1,5 M\$ (32,6 M\$ au 31 décembre 2009) lié à l'acquisition de placements comptabilisés à la valeur de consolidation est inclus dans le total de l'actif du secteur Médias verticaux.

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2010	2009
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles<sup>1</sup></b>		
Annuaire	41 796 \$	32 767 \$
Médias verticaux	28 231 \$	13 276 \$
<b>Acquisitions d'immobilisations incorporelles</b>		
Annuaire <sup>2</sup>	18 940 \$	246 \$
Médias verticaux	5 367 \$	– \$

<sup>1</sup> Ces montants représentent les dépenses globales liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles, payées ou non. Les acquisitions comprennent les logiciels développés à l'interne, qui seront reclassés dans les immobilisations incorporelles lorsqu'ils seront prêts à être utilisés.

<sup>2</sup> Excluant les impôts futurs de 1,7 M\$.